

Un formidable programme est dressé pour Valleyfield

\$10.00 EN CERTIFICATS D'EPARGNE POUR LA MEILLEURE REPONSE



Que signifie cette image?
Quel rapprochement avec un grand événement national y trouvez-vous?
C'est ce que nous désirons savoir et nous offrirons la somme de \$10.00 en Certificats d'Epargne de Guerre à celui ou celle qui, en 50 mots ou moins, nous enverra le meilleur rapport de ses recherches.
Vous avez jusqu'à mardi soir, 13 octobre, pour nous faire parvenir votre réponse. Adressez vos lettres à: MM. les juges du concours, casier postal 1500, La Gazette de Valleyfield, Valleyfield, Qué.

Participation de tous les ouvriers de nos industries de guerre — Grande parade par les rues de la ville jusqu'à l'Aréna de Valleyfield — Visiteurs distingués — Des orateurs invités adresseront la parole — Deux films — On demande à la population de décorer à cette occasion

LE 25 OCTOBRE PROCHAIN

Une grande exposition de tous les matériaux de guerre qui sont fabriqués à Valleyfield aura lieu à l'Aréna de Valleyfield dimanche, le 25 octobre prochain, à l'occasion du troisième emprunt de la Victoire. Il y aura aussi une grande parade qui partira de Bellerive et qui passera par les principales rues de la ville pour se rendre à l'Aréna où la population aura l'occasion de voir une démonstration incomparable. Il y aura discours, présentations de quelques films en anglais et en français. Un artiste avantageusement connu assistera aussi à cette imposante cérémonie.

On nous apprenait mardi soir aux quartiers de l'Emprunt de la Victoire à Valleyfield que l'objectif pour l'Unité de Valleyfield avait été fixé à \$960,000 pour le Troisième Emprunt. Il n'y a aucun doute que la population de Valleyfield et des environs s'efforcera pour atteindre cet objectif et même le dépasser.

Le comité a tracé les grandes lignes de la démonstration qui se déroulera dimanche, le 25 octobre, et celles-ci paraîtront dans nos colonnes dès que le comité le jugera à propos.

Cette démonstration fournira à la population de la ville de Valleyfield et des environs l'occasion de voir ce qui est fabriqué dans nos milieux. Ce sont ces matériaux qui servent à démolir Hitler et les siens. Comme l'Emprunt a pour but d'aider à fabriquer ces matériaux en plus grand nombre, l'exposition induira le pu-

blic de la région à souscrire davantage à l'achat d'obligations de la Victoire.

Une imposante délégation représente notre ville au congrès des municipalités

Une forte délégation de Valleyfield s'est rendue à Lucerne en Québec, assister au 22ème congrès annuel de l'Union des Municipalités, ouvert mardi dernier sous la présidence de l'hon. Oscar Drouin, ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires municipales dans le cabinet Godbout.

La délégation de Valleyfield, présidée par S.H. le Maire Louis VI Major, comprend M. Henri Latour,

Assemblée mensuelle de la Croix-Rouge lundi, le 12 octobre prochain

Les membres de la Société Canadienne de la Croix Rouge, auront leur assemblée mensuelle, dans la salle des Chevaliers de Colomb lundi, le 12 octobre, à 8 heures du soir.

Agatha Duffy, secrétaire.

Chez les employés de D.I.L.

Les employés de l'usine D.I.L. à Valleyfield entendront d'inoubliables récits de la guerre en haute mer, le 15 octobre, lorsque Frank Laskier, l'un des porte-parole de l'Allied Merchant Marine et l'un des plus brillants narrateurs de la B.B.C., visitera leur usine.

échevin du quartier Nord; M. Charles Codebecq, greffier de la ville; M. Raphael Bélanger, contrôleur; Mme Louis VI Major, ainsi que MM. les échevins J. O. Leblanc et Adrien Lebeuf.

Ce congrès s'est terminé hier soir par un grand banquet au cours duquel M. Anatole Désy, économiste et professeur à l'Ecole des Sciences Sociales de l'Université de Montréal, orpnonça une conférence.

Les Cosaques du Don ici samedi soir

Serge Jaroff, le célèbre directeur des Cosaques conduira ses chanteurs — Programme de chant et de danses russes qui a fait les délices des amateurs de Montréal — M. Armand Vincent, impresario

C'est avec un véritable plaisir que la population mélomane de Valleyfield apprendra la venue dans notre ville du fameux chœur russe "Les Cosaques du Don". Cet événement artistique constitue toute une innovation et il est certain que l'Aréna de Valleyfield sera remplie à pleine capacité samedi soir, 10 octobre, à 8 heures précises.

On prie la population de prendre note que les pièces au programme seront exactement les mêmes que celles données à Montréal, au His Majesty's, et que le concert commencera à 8 heures exactement afin de permettre à la troupe d'artistes de quitter notre ville vers 10.30 pour se rendre à Montréal et prendre part à la Soirée du Soldat, le même soir, vers minuit.

L'extraordinaire popularité des

Cosaques du Don est loin de diminuer et il fut facile de le constater lors de leur venue à Montréal alors que les auditeurs se firent plus nombreux que jamais. Les amis des Cosaques ne voudront certainement pas manquer cette occasion unique de les entendre et nombreux sont ceux qui déjà ont réservé leurs places.

Serge Jaroff, directeur du chœur, sait tirer de ses choristes les effets les plus étonnants. Il ne bat pas la mesure de la manière conventionnelle, mais, comme en des passes magiques, il hypnotise ses dociles compagnons.

Tantôt il fait tourner la main à gauche pour faire stopper une note ou lui donner la voie libre; tantôt il porte à ses lèvres l'index de sa main droite et nous n'entendons

plus que des soupirs d'une angélique suavité. Ou, ses bras étendus dans un geste d'envol, il fait éclater un fortissimo d'une ampleur incroyable.

On ne peut donner comme présentation meilleure celle parue dernièrement dans "Le Jour" de Montréal, laquelle nous nous empressons de reproduire pour le plus grand bénéfice de nos lecteurs:

"Il semble invraisemblable que trente-quatre des plus célèbres chanteurs au monde, n'aient jamais étudié le chant, et n'aient pas songé à le faire avant de se réunir pour former entre les deux guerres le chœur des Cosaques du Don. C'est pourtant la vérité. Mais les Cosaques descendent d'une fière race de guerriers qui allaient à la bataille en chantant, et pour qui la musique vocale était presque aussi naturelle que le don de la parole.

Les chanteurs formés par le génial Serge Jaroff appartenaient en 1923 à des professions bien opposées. Quatorze d'entre eux étaient des militaires de carrière. Trois

étaient avocats, et deux ingénieurs. Parmi les Cosaques se trouve un ancien professeur de langues orientales. On trouve encore dans leurs rangs un orfèvre, agent de l'ancienne police secrète, un administrateur d'une banque renommée, un noble propriétaire de terres au Caucase.

Mais tous ces hommes ne forment plus maintenant qu'une seule famille sous la direction de Serge Jaroff.

Tous héros des tragiques épreuves de l'exil, de la pauvreté et de la douleur, les membres de l'orchestre vocal de Serge Jaroff apportent à leurs auditoires le frisson de l'incertitude qui entoure les destinées humaines, en même temps que, par la précision, le fini, l'équilibre et le fond de leurs exécutions vocales, ils soulèvent l'enthousiasme et l'admiration."

M. Armand Vincent de la Canadian Entertainments Co. Ltd., est l'impresario de la troupe fameuse "Les Cosaques du Don".

Qu'on n'oublie pas: Samedi soir,

10 octobre, à 8 heures précises, à l'Aréna de Valleyfield. Prix des billets: 50c, 75c \$1. et \$1.25. (Taxes incluses). Quelques billets (nombre très limité) pour siège réservés en s'adressant au bureau de l'Aréna, tél. 44, ou chez M. Joseph Primeau, tél. 50, 105a, rue Champlain, Valleyfield, Qué.

Nouvellement arrivé

Parmi les nombreux officiers récemment arrivés au camp militaire C.A.B.T.C. 47 de Valleyfield, ou ils rempliront des fonctions dans l'entraînement des recrues:

Le lieutenant Jean-Jacques Rousseau, fils de M. et Mme Florida Rousseau, 552 rue Sicard, Viauville. Il passa par les centres de St-Jérôme, Brockville et Farnham.

Le capitaine Nelson Magny, du régiment de Chateauguay, examinateur au centre d'entraînement C.A.B.T.C. 47 de Valleyfield. Sa fonction consiste à diriger les soldats élèves vers les branches de l'armée pour lesquelles ils montrent le plus d'aptitudes.

La Gazette de Valleyfield

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Casier postal N

44, rue Ste-Cécile

Téléphone 735

Jeudi, le 8 octobre, 1942

DAME RUMEUR N'A PAS MENTI

C'est bien vrai que Valleyfield sera doté d'un nouveau journal. Ceci confirme la rumeur qui depuis quelque temps court la ville. Récemment les nombreux amis de La Gazette sont venus s'enquérir de la véracité de cette nouvelle et nous ne pouvions leur fournir beaucoup d'éclaircissement puisque ce n'était qu'un projet. Maintenant que ce n'est plus le secret des dieux, nous nous empressons de lancer la nouvelle et d'y ajouter les grandes lignes du programme de ce nouvel organe.

Disons en premier lieu qu'il aura pour nom: "LE COURRIER" et qu'il paraîtra le lundi de chaque semaine.

Le but de ce journal est de fournir aux abonnés déjà très nombreux de La Gazette, les nouvelles les plus fraîches de la fin de semaine. On y trouvera aussi des articles de rédaction, des illustrations nombreuses, des pages sportives, féminines, agricoles (les derniers prix du marché), ainsi que des échos des paroisses de la région.

Le COURRIER sera le frère jumeau de La Gazette et tous les abonnés de ce dernier seront sur la liste de malle et recevront les deux régulièrement dès le premier numéro.

Valleyfield connaît une ère de développement; un journal bien renseigné de plus ne pourra que seconder les efforts de nos industriels, marchands et hommes d'affaires, tout en fournissant à la population une source de renseignements très utile dans les moments où les nouvelles fourmillent dans notre région.

Le prix d'abonnement au "COURRIER" sera de \$1.75 par année; le même prix que pour "La Gazette" mais nos abonnés recevront les deux journaux pour le prix déjà payé. Ceux qui désirent s'abonner au "Courrier" et à la "Gazette" pourront le faire pour le prix total de \$2.00 par année. Il s'agit simplement pour s'abonner, de passer au bureau, 44, rue Ste-Cécile, Valleyfield, ou d'y faire parvenir son nom et adresse accompagnés d'un mandat poste.

Plus ces journaux auront d'abonnés, et plus ils seront en mesure d'améliorer encore leurs nombreux services.

UN THEATRE N'EST PAS UNE GRANGE

C'est à la demande de nombreux lecteurs de La Gazette que nous nous décidons à plaider en faveur du silence dans les théâtres durant les représentations cinématographiques.

Dernièrement une des plus belles pièces de l'année a été montrée sur l'écran d'une de nos salles de spectacles. Cette pièce "Mrs. Miniver" est considérée à juste titre, comme le chef-d'œuvre de l'année et disons-le en passant, réclame beaucoup d'attention pour la bien comprendre.

Malheureusement plusieurs n'ont pas semblé aimer ce genre d'histoire et l'ont prouvé en nuisant par toute sorte de réparties déplacées à ceux qui s'y intéressaient. A tout bout de champ, dans les moments les plus pathétiques, on pouvait entendre quelques jeunes tapageurs distraire leurs voisins par des réparties absolument dépourvues d'esprit et même de sens.

Les directeurs de nos théâtres ne peuvent rien y faire, sauf mettre à la porte ceux qui sont responsables de ces désordres; mais il est fort possible que le simple fait de retrouver les coupables, de leur enjoindre d'évacuer les lieux causerait encore plus d'embarras que de les ignorer.

Nous demandons au public, au nom de ceux qui vont au théâtre pour voir de beaux spectacles et des directeurs des salles de spectacles, de bien vouloir considérer ces remarques et de laisser les amateurs de cinéma dans la plus complète tranquillité durant les représentations.

Cette mauvaise habitude de causer à tue-tête sans s'occuper des voisins dénote la mauvaise éducation qu'on trouve trop souvent chez les voisins dénote la mauvaise éducation qu'on trouve trop souvent chez les amateurs de cinéma dans la plus complète tranquillité durant les représentations.

Nous aurons peut-être un autre "blackout"

A l'occasion de la grande exposition d'avions de guerre

Une grande exposition d'avions de guerre de toutes sortes aura lieu au parc Jeanne Mance de Montréal le 19 octobre prochain à l'occasion du lancement du troisième emprunt de la Victoire.

Ce sera une grande parade d'avions de combat, de chasse et de bombardiers que le Canada fabrique actuellement pour la poursuite de la guerre. Une telle exposition sera certainement des plus impressionnantes et indubitablement la plus complète du genre jamais organisée au pays et tous pourront voir nos plus récents modèles d'avions canadiens.

On projette pour le 18 octobre prochain, un dimanche soir, veille de la première journée de la campagne de l'emprunt de la Victoire, d'organiser dans toute la province un obscurcissement d'à peu près 15 minutes. Durant ce laps de temps des avions survoleront les régions obscurcies, simuleront un bombardement et laisseront tomber des bombes incendiaires inoffensives et des fusées éclairantes.

D'ici le 18 prochain d'autres détails nous parviendront; lesquels nous empresserons de transmettre à nos lecteurs.

Le major Lajoie de Châteauguay reçoit la médaille militaire

Il est parmi ceux qui ont reçu la plus haute récompense accordée à la valeur militaire — Le major Lajoie, des Fusiliers Mont-Royal, est de Châteauguay — Récit de son acte de bravoure qui lui valut cet honneur

Les ministères de la Défense Nationale a annoncé vendredi dernier que 178 canadiens qui ont participé aux opérations de Dieppe reçoivent des honneurs militaires en récompense de leur bravoure dans cet événement du 19 août dernier.

En plus du Lt.-Col. Charles Cecil Ingersoll Merritt, de Vancouver, officier commandant le South Saskatchewan Regiment, actuellement prisonnier de guerre, qui reçut la Croix Victoria, on relève le nom du Major Robert Hector Lajoie, des Fusiliers Mont-Royal, dont le plus proche parent est Mme Dora Lebel Lajoie (mère), 384 rue Bellevue, Châteauguay, à qui l'on décerna la Médaille Militaire.

Le Major Robert-Hector Lajoie, de Montréal, est né le 22 août 1913. Il fit ses études au Mont-St-Louis, à l'Académie Brébeuf et au collège Loyola.

Il obtint son brevet d'officier dans le régiment des Fusiliers Mont-Royal, en 1938. Il fut mobilisé avec cette unité au mois de septembre 1939 et traversa outre-mer.

Au mois de novembre 1940, il passa des Fusiliers Mont-Royal au 5e escadron de reconnaissance canadienne et fut promu au grade de capitaine au mois de décembre 1941.

L'acte de bravoure qui valut au Major Lajoie la décoration ci-haut mentionnée mérite que nos lecteurs le connaissent et nous en donnions ici les grandes lignes. Mentionnons en plus que ce héros ne quitta pas son poste malgré les blessures qu'il subit durant l'engagement et qu'il contribua largement au succès de l'expédition tout en sauvant de nombreuses vies chez ses soldats.

Depuis le moment où le chaland de débarcation à bord duquel il était approché de la grève de Dieppe, à l'aurore du matin du 19 août

1942, jusqu'au moment de tourner le cap vers l'Angleterre, le Major Lajoie, commandant en second de la compagnie hors cadre, ne quitta jamais son poste à l'avant du navire, malgré le feu nourri auquel il était exposé. Avec un grand sang-froid, il contrôla et dirigea le feu de ses hommes sur toutes les cibles qui se présentaient.

Il continua ainsi pendant plus de trois heures, en attendant l'ordre de débarquer, ordre qu'il ne reçut pas. Juste au moment où le chaland commençait son voyage de retour, l'officier chargé de diriger la défense contre-avions fut blessé et le Major Lajoie le remplaça aussitôt. Il resta sur le champ, pleinement exposé au feu des mitrailleuses et aux bombes des avions ennemis, et continua de diriger et de contrôler le feu des canons contre-avions jusqu'à la fin des attaques de l'ennemi. Il fut tout le temps parfaitement maître de la situation et fit preuve d'un grand courage et d'un grand dévouement à son devoir.



VOTRE IMPÔT N'EST PAS LOURD

Les soldats canadiens font chaque jour des sacrifices qui ne peuvent être mesurés en dollars et en sous. Eux, c'est leur vie même qu'ils risquent; et, en comparaison de ce qu'il font, c'est peu de chose vraiment que de payer l'impôt sur le revenu. Il est juste que nous payons l'impôt puisque c'est notre guerre, à nous aussi, et qu'il faut la gagner. Chacun doit payer — tous ceux qui gagnent de l'argent — hommes et femmes, patrons et employés. Et c'est pour vous faciliter la tâche, pour vous éviter d'avoir à payer à la fin de l'année tout l'impôt à la fois, que le gouvernement a exigé que les employeurs déduisent une partie de l'impôt sur chaque paye.

Pensez aux Canadiens qui combattent... et vous comprendrez que l'impôt sur le revenu n'est pas lourd!

**L'INDUSTRIE CANADIENNE
DE LA PULPE ET DU PAPIER**
972 IMMEUBLE SUN LIFE MONTREAL

ABONNEMENT

Six mois: \$1.00

Un an: \$2.00

Josaphat Legault

Gérant de

la circulation

Tél. 735

LA GAZETTE JOURNAL

de

D'INTERET

VALLEYFIELD

LA CLEF DU

SUCCES EN

AFFAIRES

LE TRAVAIL

L'HONNETETE

et L'ANNONCE

ANNONCEZ

Vol. 7, No 21

:::

local et régional

:::

Jeudi, le 8 octobre, 1942

On prévoit l'établissement d'un sous-bureau de rationnement

Pour répondre au désir de la population — Les citoyens des comtés de Vaudreuil-Soulanges, Beauharnois, Châteauguay et Huntingdon s'adresseraient à Valleyfield pour toutes leurs demandes — On désire l'appui de tous les maires des villes canadiennes — Une lettre aux maires

CHAQUE COMITE REPRESENTERA LA COMMUNAUTE

Comme on le sait, le gouvernement fédéral vient de décider d'ouvrir dans toutes les municipalités canadiennes des sous-bureaux de rationnement pour faciliter l'application des restrictions imposées sur les vivres et certaines autres commodités. Valleyfield aura tout probablement un tel bureau dans ses limites. On nous apprend en fin de semaine qu'il est fort probable que ce bureau à Valleyfield servirait à remplir toutes les exigences des citoyens des comtés de Vaudreuil-Soulanges, Beauharnois, Châteauguay et Huntingdon.

Pour mener cette tâche à bonne fin, M. Donald Gordon, président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, a fait appel à la collaboration de tous les maires des villes canadiennes et s'est assuré leur appui, par l'intermédiaire de la Fédération et des municipalités.

Lettre de M. Gordon aux maires et préfets

Les maires et préfets qui sont priés d'agir comme présidents des comités locaux de rationnement, recevront bientôt une lettre de M. Donald Gordon. Cette lettre indiquera le territoire précis que chaque comité de rationnement sera appelé à desservir. Elle contiendra également une constitution renfermant les règles directrices du travail des comités locaux.

Tous ceux qui sont invités à servir comme présidents locaux sont priés de transmettre leur avis d'acceptation à M. Gordon aussitôt que possible après réception de la lettre. Peu après, le surintendant du rationnement dans la zone où est sis le comité local, au nom de

la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, visitera le président du comité local pour discuter les détails de l'organisation locale.

Les responsabilités des comités locaux de rationnement sont telles que les présidents de ces comités doivent étudier soigneusement le choix de toute personne destinée à devenir membre d'un de ces comités.

Ces membres doivent être des citoyens bien pensants qui jouissent du respect de leurs concitoyens et sont d'une intégrité au-dessus de tout soupçon.

Ils doivent être en état de consacrer à leur travail comme membres de comité tout le temps nécessaire. Ce temps variera selon les diverses municipalités et selon les circonstances. La moyenne serait probablement d'un minimum de 5 à 8 heures par semaine.

Ils doivent posséder une conviction de base sur la nécessité du rationnement et être sincèrement intéressés à voir à ce que les restrictions nécessaires soient administrées sans peur de qui que ce soit et sans faveur à quiconque.

Ces membres doivent considérer leurs fonctions comme une marque de confiance publique, plutôt que comme une occasion de favoriser un point de vue spécial ou un corps particulier.

Les comités de rationnement ne devront pas être "honorifiques". Il y a place, dans tout comité local de rationnement, pour quelque personnalité peut-être pas très connue, mais probablement de grande valeur. Le rationnement atteint tout le peuple, aussi le peuple devrait y avoir sa représentation.

On parle de Ste-Barbe au conseil de ville de Montréal

Les journaux de la métropole rapportent les paroles d'un conseiller de la ville de Montréal, au sujet des voyages de M. J. O. Asselin et fait un rapprochement avec le village de Ste-Barbe, durant les délibérations sur le projet de refinancement.

Voici les termes de ce conseiller: "Quand M. Asselin (J.-O. Asselin, président de l'exécutif municipal) sera revenu de New-York et de Toronto, il pourra aller à Sainte-Barbe, (petite municipalité inconcise du comté de Beauharnois). J'y ai un cousin qui a deux obligations de la ville de Montréal, et il pourra aller le rencontrer afin de lui expliquer le projet de refinancement."

Une nouveauté

TALLEYRAND

maître souverain de la diplomatie par le Comte Serge Fleury

Talleyrand, figure puissante de l'histoire de France! Son souvenir éveille aujourd'hui la curiosité du public. Inquiet du destin de la France, chacun interroge l'histoire.

Etait-il traître? Il a trahi cinq gouvernements successifs. Etait-il vénal? Il faisait ses affaires, mais il sauva cinq fois la France. Etait-il malhonnête? Il fit de la diplomatie avec tous les ennemis de son pays. Etait-il cruel? Il fut un homme dont la vie sentimentale fut étourdissante.

Dans un beau livre, dont la lecture est des plus captivantes, dans un livre animé, plein de faits, de tableaux colorés et de traits psychologiques, on voit évoluer un prodigieux diplomate et l'on découvre dans son œuvre une nouvelle et attachante raison d'espérer dans le génie français.

Talleyrand ne fut pas un homme exemplaire. Souvent dans ses traités, il se montrait vénal, cupide; par ailleurs il déserta les partis politiques, "comme le rat quitte le bateau qui va faire naufrage". Mais ses défauts furent en quelque sorte providentiels. Si la morale les réprouve, la diplomatie les couronne. L'auteur de ce livre appartient à une famille de terriens qui a donné des soldats, des écrivains, des diplomates à la France. Il est descendant du général Comte Fleury qui fut grand écuyer de Napoléon, membre de l'Académie et pair de France.

Diplomate lui-même, le comte Serge Fleury, dans des chapitres habilement conçus (Talleyrand et les femmes, L'homme des réalités, etc.) fait revivre tout le XIXe siècle avec ses personnages célèbres, ses agitateurs révolutionnaires et ses mœurs évoluées.

Un volume de 265 pages publié par Les Editions Variétés. Prix \$1.25. En vente dans toutes les librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

Les employés de la D.I.L. s'affilient à l'Union Internationale au cours d'une assemblée tenue ici vendredi dernier

Plusieurs orateurs prêchent les avantages de l'Union et incitent les assistants à en faire partie — MM. Georges Tremblay et René Demers, organisateurs locaux, annoncent la formation du comité

ON COMPTE DEJA PLUS DE DEUX CENTS ADHERANTS

Une grande assemblée en vue d'entrer les travailleurs dans l'Union Internationale s'est tenue vendredi dernier à l'Hôtel de Ville de Valleyfield, à laquelle plus de 700 employés de la Defense Industries de cette région ont assisté. Il ferait mieux de dire trois assemblées puisque les orateurs se firent entendre à divers reprises afin de rencontrer ceux qui travaillent sur les différents "shifts". En effet les meetings ont eu lieu dans l'avant midi, l'après-midi et le soir.

Parmi les orateurs au programme, MM. Angus et John Rose, du Trade et Labour Union de Montréal, Georges Tremblay, organisateurs locaux, M. Jean Jodoin, organisateur du plan de St-Paul l'Ermitte, ainsi que M. René Demers, adjoint de M. Tremblay.

Après avoir expliqué les avantages que les employés peuvent re-

tirer d'une union telle que l'Union Internationale on procéda à l'enregistrement de ceux qui désiraient se joindre et ce fut un véritable succès jusqu'à la fin de la journée on pouvait compter plus de deux cents noms sur la liste.

Le travail de recrutement se continuera par la suite, dès que les élections des officiers auront été tenues; soit, mercredi, à l'Hôtel de Ville. Les nouveaux officiers verront à la bonne marche du recrutement et surtout à la protection des intérêts des employés.

Au cours de l'assemblée qui précédera les élections on entreprendra d'unir les employés des différentes autres usines de notre ville et tout particulièrement ceux de la Montreal Cottons Ltd.

On trouvera dans ces colonnes d'autres détails sur le comité que les ouvriers auront élu pour diriger leurs activités.

Nos soldats outre-mer recevront plus de 45,000 cigarettes, grâce à la générosité des citoyens

Le succès remporté au "Penny Fair" dépasse celui de l'an dernier

"Dura lex sed lex"

M. Delval Poirier, barbier du Chemin Larocque, a été condamné par le magistrat du district à une amende de \$1.00 plus les frais de cour, s'élevant à \$5.85, pour avoir tenu son salon de coiffure ouvert après les heures réglementaires.

La plainte avait été portée par le Comité conjoint des barbiers. Le jugement a été rendu après que M. Poirier eut plaidé coupable à l'accusation portée contre lui.

Le "Penny Fair" organisé par les membres du "Club des 13" dans la salle du club Moco, sous la direction de Madame C. Gordon MacPherson, mercredi et jeudi derniers, a remporté un succès qui dépasse toutes les espérances.

Une large part de ce succès revient à nos marchands locaux dont la générosité fut sans bornes.

La coopération des nombreux amis de nos soldats et de différentes organisations fut des plus précieuses.

Les recettes de ce "Penny Fair" seront employées exclusivement à procurer des cigarettes et quelques autres douceurs aux soldats de Valleyfield actuellement en service outre-mer, et les organisateurs sont heureux d'annoncer que le total des argents amassés s'élève à la magnifique somme de \$458.00.

Mme Paul Toupin, de Montréal, perd la vie dans une tragédie de l'onde, à Châteauguay

Mme Paul Toupin, 37 ans, avenue Bennet, (Maisonnette), dans la métropole, s'est noyée jeudi soir, dans la rivière Châteauguay, à quelque trois milles au nord de cette municipalité. Le drame se déroula au cours d'une partie de pêche. Il y avait trois personnes dans une chaloupe: M. Alexandre Bourcier, boulanger, de Châteauguay-Village; et M. et Mme Paul Toupin, de Montréal. Un des occupants en se levant, fit chavirer l'embarcation. M. Bourcier, excellent nageur, ré-

ussit à sauver M. Toupin, mais l'épouse de ce dernier, fut engloutie.

Le corps de la victime fut repêché vendredi après-midi vers les trois heures par MM. Roland Laberge, officier de la circulation, et Henri Dorais, policé du village de Châteauguay.

L'accident serait survenu entre les fermes de MM. Hervé Giroux et E. Gendron à Châteauguay Bassin vers les 8.30 p.m. jeudi.

A la famille éprouvée La Gazette de Valleyfield offre ses sincères condoléances.

PNEUS NEUFS A VENDRE

Si vous travaillez sur un plan de guerre, ou si vous êtes cultivateurs, vous pouvez obtenir un permis pour l'achat de pneus neufs et chambres à air dans les grandeurs ci-dessous mentionnées:

475-16	450/500-20
500-16	550-20
525-16	600-20
	700-20
450-17	450-21
600/650-17	525-21
700-17	600-21
450-18	
600-18	30 x 3 1/2
700-18	
	31 x 4
475-19	32 x 4
525-19	33 x 4
600-19	34 x 4
700-19	
	32 x 4 1/2
	33 x 4 1/2
	34 x 4 1/2

S'adresser à:

J. L. CHARBONNEAU

192, rue Jacques-Cartier

Téléphone 235

VALLEYFIELD, P.Q.

Elections à la société Saint-Jean Baptiste de Bellerive

Le comité est réélu par acclamations

Lundi soir dernier, à la salle paroissiale de Notre Dame de Bellerive ont eu lieu les élections annuelles du comité de la Société Saint-Jean Baptiste de cette paroisse.

Il n'y eut pas de changement cette année et tous les officiers du comité sortant de charge ont été réélus pour un prochain terme par acclamations.

M. l'abbé Paul Laniel assistait à cette assemblée et représentait M. le curé de la paroisse.

Ont été réélus: président: Mre Albert Leblanc; 1er vice-président, M. Charlemagne Cardinal, 2ème vice-président, J. N. Gauthier; secrétaire, F. Borduas; trésorier, M. J. C. Haineault; commissaire-ordonnateur, M. Honoré Montpetit; conseillers, MM. Albondien Poirier, Oscar Beauchamps, Ant. Leduc, Ephrem Lalonde et Ligouri Poirier.

A leur première assemblée les officiers et les membres ont résolu de déléguer MM. Albert Leblanc et J. C. Haineault au congrès régional annuel qui se tiendra à Valleyfield vers le milieu du mois d'octobre.

En plus on a décidé d'organiser la fête annuelle des membres et de leur offrir un souper, lequel sera dans la salle paroissiale de Notre Dame de Bellerive vers le 12 octobre.

De plus amples informations seront transmises aux membres et ils recevront une invitation officielle d'ici quelques jours.

STUDIO ROLAND

M. ROLAND BEDARD, prop.



Pour
une belle
coiffure

consultez toujours
M. ROLAND, maître coiffeur diplômé en coiffure et en culture de beauté.

Dernières créations américaines.
81, Grande Ile Tél. 1412-J
Bellerive, Valleyfield.
(Oct., Nov., Déc.)

ACHETEZ VOTRE
PALETOT
chez
CHARLIE ROSEN
40 RUE SAINT-LAURENT
VALLEYFIELD QUE.
AU MEME PRIX DE MONTREAL

Rafraillez-vous à même
la bouteille



105F

LES PETITES ANNONCES

Payables d'avance

A VENDRE

Terre de 100 arpents plus ou moins, à 2 milles est de l'église Zion, Dundee. Bonne maison et autres bâtisses avec eau. Bon bois d'érable mélangé avec autre sorte de bois. Pour information, s'adresser à Wm. Campbell, R.R. no. 1, Dundee, Qué. 8-15P

PERDU

Une chaloupe en toile, de 10 à 12 pieds de longueur. Perdu au quai de Port-Lewis il y a environ deux semaines. Généreuse récompense à qui la retrouvera. Adresser toute réponse à 136, rue St-Laurent, Valleyfield, téléphone 242.

A VENDRE

Ferme de M. Alexander Watson, située dans la paroisse de Saint-Anicet, 150 acres, plus ou moins, à peu près 40 acres en bois, le reste en pâturage et terrain cultivé. Maison et autres bâtisses: \$2500.00. Aussi une autre ferme située dans Dundee: 100 acres, plus ou moins, 90 acres cultivables, le reste en bois et pâturage. Maison de pierre avec d'autres bonnes bâtisses: \$3000.00. S'adresser au Notaire Baillargeon, Huntingdon. 8-15C

A VENDRE

Frigidaire de Laiterie. S'adresser à 41 rue St-Joseph, Valleyfield.

A VENDRE

Deux maisons à vendre immédiatement pour régler la succession de feu M. Aldéric Charland. Située à 197, chemin Larocque. S'adresser à l'adresse suivante: Roch Beaudet, 197 Ch. Larocque, Valleyfield. 8-15-22-29P

A LOUER

Chambre (avec pension si désirée) pour homme de préférence, dans maison moderne. S'adresser Tél: 672J.

VENTE A L'ENCAN

A la résidence de M. John McCarthy, environ 4 milles du village de Huntingdon, à la gare de New Erin, vendredi, le 16 octobre prochain à midi. Machineries, bestiaux, meubles, etc.

F. J. Donnelly,
encanteur.

A VENDRE

Une poulie de 3 1/2 ans. Saine et pour ouvrage général. S'adresser à M. Léopold Leduc, montée St-Stanislas de Kostka, Comté de Beauharnois, Qué. 1-8-P

A VENDRE

Bon terrain de 100 acres, 80 labourables, et le reste en pâturage et en bois. Bonne maison et autres bâtisses avec électricité dans les deux. Située à deux milles est de Huntingdon, sur le chemin Connaught. Téléphone à la maison 2032. S'adresser à Frank Sherry, Huntingdon, Qué. 8-15C

A VENDRE

Un automobile Dodge 1938 Sedan de Luxe avec licence, tout en bon ordre, et vendrait à de bonnes conditions. S'adresser à M. Elzéar Roy, St-Stanislas de Kostka, Tél: 1175-JII. 8-15-22-29P

FERME A VENDRE

140 acres, plus ou moins, équipée d'une façon moderne. Machine à traire, rafraichisseur Kelvinator. Située près du chemin de fer New York Central. La gare est sur la ferme. S'adresser à W. E. Barrie, Glenelm, Qué., Station d'Athelstan. 8-15-22-29P

A VENDRE

Propriété à vendre—3 logements. Bons revenus. S'adresser à 233, chemin Larocque, Valleyfield. Qué. 17-24-1-8-C

A VENDRE

Un automobile usagé Studebaker sedan, bons pneus avec licence. S'adresser à Wallace Kerr, Howick, Québec, Tél. 621-21 1-8P

ON DEMANDE

Une sténographe pour travail de bureau. S'adresser au Bureau du Travail Sélectif National, Bureau de Poste, Valleyfield. Qué.

tretenir et développer la vie surnaturelle dans les âmes.

Assistaient au sanctuaire: MM. les Chanoines L. Déguire, A. Perreault, D. Fortier, MM. les abbés Théoret, de Beauharnois, D. Julien et G. Rousseau du Séminaire de Valleyfield.

Les paroissiens de St-Louis-de-Gonzague assistaient nombreux à la grand-messe et garderont longtemps le souvenir de cette belle fête.

Mardi avant-midi, il y eut réception au collège en l'honneur du nouveau curé, et mardi après-midi au couvent.

Une saisie de plusieurs jeux de bagatelle

Ces appareils, saisis à Valleyfield, la semaine dernière, auraient été introduits illégalement au Canada

Environ 25 jeux de bagatelle ont été saisis la semaine dernière dans la ville de Valleyfield et les environs par la gendarmerie Royale du Canada. La saisie a été effectuée en vertu des dispositions de la loi des Douanes et de l'Accise.

On nous apprend aussi que 400 tels jeux ont été saisis ces jours derniers dans l'est de l'Ontario et le Québec par la police.

En effet, le nombre de ces appareils avait augmenté considérablement depuis le jugement de la Cour Suprême du Canada les déclarant légaux.

Cet accroissement avait intrigué les agents de la police fédérale. En effet, la fabrication assez compliquée des appareils de cette nature est interdite au Canada et aux Etats-Unis par suite des restrictions de guerre.

En dépit de ces dispositions, des appareils neufs étaient distribués dans les restaurants. Il ne pouvait s'agir de vieux appareils rénovés, car ceux-ci avaient été introduits au Canada avant décembre 1940, date de l'embargo canadien sur ces articles, et depuis ils avaient certainement dû être mis au rancart pour trop grande usure.

Suspects détenus

Aussi la police avait discrètement commencé une enquête, avec le résultat que bientôt elle apprenait que de nombreux appareils de ce genre avaient été introduits en contrebande au Canada, notamment à Cornwall, Ont., où 35 étaient saisis et de nombreux suspects détenus.

Les saisies actuelles ont cependant un caractère différent de celles d'autrefois, alors que la police s'emparaient du tout et que la caisse contenant la monnaie était confisquée par les tribunaux. Aujourd'hui, la police invite les distributeurs à la saisie et ceux-ci ont la faculté de vider les tiroirs devant les restaurateurs.

Cérémonie d'installation

Dimanche dernier à St-Louis-de-Gonzague avait lieu la cérémonie d'installation du Chanoine A. Pilon, comme curé de St-Louis-de-Gonzague.

A cette occasion, il y eut messe solennelle chantée par le nouveau curé. La chorale de la paroisse assistée des enfants du Collège exécutèrent une messe en musique de fort bon goût.

A l'Evangile, M. le Chanoine L. Déguire, Supérieur du Séminaire V.F., lut la lettre de nomination du curé, et expliqua dans une allocution fort goûtée le contrat spirituel qui existait entre le nouveau pasteur et ses fidèles.

Après la messe le nouveau curé prit la parole, il remercia les paroissiens du bienveillant accueil qu'il lui avait fait et dit qu'il venait à l'exemple de N.-S., pour donner, en-

Programme de lutte

— à —

L'aréna de Valleyfield
Dimanche, le 11 Octobre 1942

20 MINUTES

EDDIE GIROUX vs. GEORGE MILLER
(du camp militaire de Valleyfield)

20 MINUTES

RICHARD DELAMARRE vs. TARZAN POTVIN

SPECIAL (30 minutes)

TIGER DELISLE vs. JACQUES LAROSE
SEMI-FINALE (1 chute ou une heure)

FRANK VALOIS vs. AL. TUCKER
(Pour un enjeu de \$20.00)

FINALE

ROD LAROSE vs. PAUL GAUDETTE
(Combat libre revanche)

ADMISSIONS: Générale, 40c; Réservée, 60c; enfants et soldats, 25c.

Pour informations s'adresser à—

M. PAUL LARIVIERE, Tél. 1232

- LA VIE SOCIALE -

Les Nouvelles Sociales

MARIAGE

L'Espérance—Poirier

Le mariage de Mlle Marielle Poirier, fille de M. et de Mme C. Eucher, Poirier, avec M. Jean-P. L'Espérance, fils de M. Paul-H. L'Espérance, décédé, et de Mme L'Espérance, a eu lieu, ce matin, à neuf heures, en l'église Sainte-Madeleine d'Outremont. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Lionel Groulx. Des chrysanthèmes et du feuillage d'automne décoraient le chœur. Pendant la messe, un programme de chant fut exécuté; M. Paul Tremblay était à l'orgue. M. Poirier accompagnait sa fille et M. J. N. Boyer était le témoin de son neveu. La mariée portait une robe de crêpe jérôme bleu ardoise avec petit chapeau d'autruche de même ton; elle tenait un livre d'heures recouvert de roses "Sweetheart." Mme Poirier, mère de la mariée, portait une robe de romalba prune, un chapeau de feutre-antilope noir garni d'autruche, une jaquette de galiak et un bouquet de roses Talisman au corsage. Mme L'Espérance, mère du marié, portait une robe de crêpe français marine avec chapeau et accessoires de même ton, une jaquette de vison japonais et une touffe de gardénias à l'épaule. Il y eut réception au

Victoria Hall, à l'issue de la cérémonie. Les salons étaient décorés de fleurs de saison. M. et Mme L'Espérance partirent ensuite pour un voyage dans les Laurentides. Mme L'Espérance portait alors un ensemble de jersey platine, un feutre marron, des accessoires d'alignator de même ton et un manteau de bouclé bleu aviateur avec col de lynx.

Mlle Irène et M. Daniel Poirier étaient à Outremont samedi dernier à l'occasion du mariage de leur nièce Mlle Marielle Poirier.

Mme Louis Boucher de Farnham, Mme Paul Gingras de Bedford et ses enfants Marguerite et Pierre étaient les hôtes de Mme Almanzor Boyer en fin de semaine.

Mlle Irène Laviolette était l'objet d'une réception au Club Touriste samedi soir dernier à l'occasion de son anniversaire de naissance. Une montre bracelet et des fleurs lui furent offertes.

Mlle Jeanne Lemelain était de passage à Montréal en fin de semaine.

Monsieur Mendoza Boucher de Boutwood, Terre-Neuve, était l'hôte de son frère, M. Louis-Philippe Boucher à Valleyfield ces jours derniers.

Mlle Thérèse Lafleur passe quel-

ques temps à Dunham chez M. J. Bombardier.

Mme Edmond Aubin passe quelques temps à Montréal dans sa famille.

Mme Joseph Bouvier de St. Roch de Richelieu est présentement l'hôte de la famille Raoul Miron.

M. et Mme Roméo Marleau et leur fillelette Rolande de St. Clet ont passé la fin de semaine dans leur famille à Valleyfield.

M. R. Fortier de Montréal était l'invité de M. et Mme J. Gaspard Fortier jeudi dernier.

Mlle Bertrande Marchand et Thérèse Cadieux sont de retour de Montréal où elles ont passé quelques jours.

Mme David Lynch était à Malone dimanche dernier.

Mlle Suzanne et Gabrielle Le-cavalier de Montréal étaient les hôtes de Mme Henri Emond en fin de semaine.

Mmes Gustave Marchand et Lorenzo Godbout étaient à Ottawa en fin de semaine.

M. Léon Leclair a passé la fin de semaine à Ottawa dans sa famille.

Mlle Germaine Poirier G. M. est de retour de Moncton N.B. où elle a passé un mois.

Mlle Marguerite Godbout était de passage à Ste-Anne de Bellevue dimanche.

M. et Mme David Lowe de Montréal ont passé la fin de semaine à leur villa à Hungry Bay.

M. et Mme Rolland Côté et leurs enfants Rita, Marcelle et Marie étaient de passage à Ottawa, chez M. et Mme Aimé Arvisais ces jours derniers. Ils ont aussi assisté à la bénédiction de la nouvelle église de Pembroke.

Mlle Madeleine Godbout a passé la fin de semaine à Montréal.

NAISSANCE

A M. et Mme Louis-Philippe Boucher, née Jeannette Boyer, de Valleyfield, est née le 27 septembre dernier une fille baptisée par M. l'abbé Daoust: Marie-Cécile-Georgette-Claudette. Parrain et marraine M. et Mme Hervé Gendron, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Carmella Boyer tante de l'enfant.

Mlle Hélène Lalonde d'Alexandria, Ontario, passa une quinzaine de jours l'invitée de Mme Omer DeBellefeuille.

Dimanche dernier M. et Mme Omer DeBellefeuille recevaient M. Roméo Rouleau, Mlle Hélène Lalonde d'Alexandria, Ontario, Mlle Houle et Laurette Boyer de Valleyfield, ainsi que M. et Mme Réal Forest de Coteau-du-Lac.

Mme Raymond Lapointe assistait samedi dernier au mariage L'Espérance-Poirier à Ste-Madeleine d'Outremont.

M. et Mme Lucien Aubin de Valleyfield célébraient hier le troisième anniversaire de leur mariage. Nos félicitations.

NAISSANCE

GOUGEON—A Valleyfield, le 22 septembre 1942, à M. et Mme Jean Gougeon, née Anna Auger, fut baptisée une fille par M. l'abbé Rodrigue Daoust, sous les noms de Marie Gisèle-Lucie. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Gougeon, Porteuse, Mme Alexandre Tessier, grande tante de l'enfant.

NAISSANCE

A Bellerive, Qué., le 30 septembre 1942, à M. et Mme Aurélien Emond, née Albertine Dumouchel, a été baptisée une fille sous les noms de Marie Claire Micheline Diane. Parrain M. Gérard Gaboury, marraine, Mlle Jeannine Emond, sœur de l'enfant.

Le courrier pour tous

Adressez toute correspondance au "Courrier pour tous" comme suit: "Le Courrier pour tous", 44, rue Ste-Cécile, Valleyfield, Casier Postal "N". Aucun appel téléphonique ne sera considéré.

CONDITIONS NECESSAIRES:

- 1.—Ecrire lisiblement la question et l'accompagner d'un pseudonyme.
- 2.—On ne répondra qu'à des questions d'ordre utile pour tous.
- 3.—Les questions deviennent la propriété du "Courrier pour tous".
- 4.—Ceux qui veulent une réponse à domicile en plus de la publication dans le journal, devront ajouter la somme de cinq sous pour affranchissement et papeterie. N.B.—Ne pas oublier dans ce cas de joindre nom, prénoms et adresse au complet.

Je dois depuis quelque temps travailler dur aux ateliers pour gagner la vie des miens. Mon ami hier a laissé sous-entendre une pensée qui m'a bien fait mal. Il disait que je gagnais peut-être la vie des miens mais que je perdais leur honneur. C'EST TRISTE.

R—Ma chère petite. J'espère d'abord que vous ne l'avez pas cru et à votre tour j'attends de vous que vous lui fassiez voir qu'il a parfaitement tort. Si le travail est une loi on ne dit pas assez qu'il est un honneur et une joie saine. J'admets avec vous que c'est un rude compagnon, soit, mais, qui nous donne notre réelle valeur et anoblit notre vie. Avez-vous déjà pensé que le grand générateur de l'énergie, de l'intelligence, du cœur et de l'âme c'est le travail? C'est encore le travail qui nous fournit les joies externes et internes: extérieures, celles de se sentir progresser, devenir fort dans la lutte, de réussir dans les difficultés, de se suffire à soi-même, d'aider aux siens.

Il est des joies internes ou intimes également: celles que donnent toujours le courage, le devoir accompli, la vaillance continue. Il est encore une fierté, une noble indépendance que l'on ne doit qu'à soi.

Et ce sont là les grandes raisons qui font l'Harmonie de l'être et qui entraînent à la fois sa raison et sa joie de vivre et de travailler.

Est-ce que la hallebarde et l'escarpolette étaient des armes blanches ou des armes à feu? YVANHOOE.

R—L'Hallebarde, arme très an-

cienne, est une arme blanche, ce serait une pique aux côtés tranchants. Pour ce qui est de l'escarpolette ce n'est pas une arme du tout; peut-être voulez-vous parler de l'arbalète.

Vous demandez sur votre lettre deux autres questions; j'ai déjà dit et je répète que le courrier étant trop volumineux je ne peux répondre qu'à une demande par lettre. Vous aurez cependant réponse la semaine prochaine.

Je suis mère de grands enfants et ces chers grands aiment beaucoup le café comme breuvage; tellement que les coupons de rationnement diminuent très rapidement. Ne connaîtriez-vous pas un autre breuvage équivalant au goût de café. C'est assez difficile, n'est-ce pas? Cependant, qui sait? MERE FANCHON.

R—Il est un breuvage assez semblable et qui goûte quasi le café.

Prenez trois bonnes carottes de grosseur moyenne; passez-les dans le moulin à viande ou sur le hachoir aux légumes. Déposez le tout dans un plat et mettez au four de 350 degrés F. Surveillez durant quelques minutes afin que le contenu grille également et obtienne une couleur foncée sur la surface. Pour une cuillerée à thé comble de cet aliment, ajoutez une tasse d'eau. Ce breuvage est versé dans votre théière ou cafetière et réchauffé à l'heure du repas.

Le temps de la chasse aux canards sera bientôt; pouvez-vous me dire quel genre de sauce on doit servir avec ce mets. CORDON BLEU

R—Ordinairement on ne sert aucune sauce avec cette viande.

Pour le cinquième meeting au terrain d'exposition

Le cinquième meeting de chevaux à Valleyfield se tiendra dimanche comme d'habitude au terrain d'exposition et réunira un grand nombre des meilleurs chevaux de la province et d'Ontario.

Trois classes pour des bourses de \$550. seront à l'affiche. La classe de 2.23 donnera comme prix la somme de \$200.; la classe 2.27 rapportera aux vainqueurs \$150. tandis que la classe 2.20 se courra pour \$200. On attend une foule considérable

d'amateurs de tous les coins du district et de Montréal. Chaque fois qu'on présente des courses à Valleyfield le nombre des assistants augmente à cause de la qualité du programme et des bons chevaux qui prennent part aux épreuves.

Nous conseillons fortement à ceux qui s'intéressent à ce sport de ne pas manquer de se rendre au terrain d'exposition pour dimanche, 11 octobre à 1.30 p.m.

ARRETS D'AUTOBUS

DANS LA VILLE DE

VALLEYFIELD

(En vigueur le 15 octobre, 1942)



ROUTE VALLEYFIELD - NITRO

En vigueur le 15 octobre, les autobus de la Compagnie de Transport Provincial faisant le service entre Valleyfield et Nitro (Pont Masson) arrêteront pour laisser monter et descendre les passagers, seulement aux endroits suivants qui seront indiqués par des enseignes d'Arrêt d'Autobus.

1. Hôtel de Salaberry, Agence P.T.C.
2. Angle des rues Larocque et St-Joseph
3. Chemin Larocque près Champlain
4. Angle des rues Champlain et Nicholson
5. Rue du Canal et Pont Blanc
6. Angle des rues St-Charles et May
7. Angle des rues Dufferin et Grande-Ile
8. Angle des rues Dufferin et St-Charles
9. Restaurant Toulouse — Centre du Village Billette (Bureau de Poste)

ROUTE MONTREAL - VALLEYFIELD

En vigueur le 15 octobre, 1942, les autobus faisant le service entre Montréal et Valleyfield arrêteront pour laisser monter et descendre les passagers, seulement aux endroits suivants à Valleyfield.

1. Hôtel de Salaberry, Agence P.T.C.
2. Angle des rues Dufferin et St-Charles
3. Restaurant Toulouse — Centre du Village Billette (Bureau de Poste)

Les Contrôleur Fédéral de la Circulation a demandé à tous les opérateurs d'autobus de réduire le nombre de leur arrêts et pour se conformer à cette demande, la Compagnie de Transport Provincial vient justement de terminer l'installation de marqueurs et d'enseignes d'arrêts d'autobus sur la route entre Valleyfield, Beauharnois et Montréal.

Dans les centres plus peuplés, les enseignes d'arrêts d'autobus ont été peinturées sur les poteaux de téléphone et le public est avisé que les autobus arrêteront pour laisser monter et descendre les passagers seulement aux endroits indiqués par ces enseignes d'arrêts.



1188 RUE DORCHESTER OUEST

MONTREAL

QUATRE GÉNÉRATIONS de femmes heureuses

ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

Pâleur, Faiblesse, Nervosité, Irrégularité, Manque d'Appétit, Troubles féminins, symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE.

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltd., 1566 rue St Denis, Montréal

- Pour Vous, Mesdames -

Disette de viande, abondance de fromage

"Maître corbeau, sur un arbre perché, Tenait dans son bec un fromage".

Où cet oiseau avait-il appris que le fromage devait lui donner bonne mine et beau plumage? Jusque-là, il avait fait preuve de sagesse. C'est en laissant tomber son fromage pour montrer sa belle voix qu'il perdit la raison.

Nous souffrons actuellement au Canada d'une disette temporaire de viande, mais tout le monde sera content d'apprendre que nous avons du fromage en quantité pour compenser; il est une source de protéine comme la viande, sous une forme plus concentrée. L'Angleterre nous en a commandé 125,000,000 livres, qui sont à l'heure actuelle, presque toutes livrées.

Le fromage est un aliment idéal pour la boîte à lunch, qu'elle soit préparée pour l'écolier ou l'ouvrier. Voici quelques recettes de garnitures à sandwiches que vous pourrez préparer à l'avance et qui se conserveront un certain temps dans un endroit frais; elles ont été mises à l'épreuve dans les cuisines expérimentales de la section des consommateurs, au ministère de l'Agriculture.

2 c. à table d'oignon haché
1 c. à table de beurre
1 tasse de purée de tomate épaisse
1 tasse de fromage râpé

Les gants trop petits durent moins longtemps

Un gant qui serre trop la main ou dont les doigts sont trop courts ne fera pas "vieux os"!

La grandeur des gants varie avec les diverses manufactures comme avec le matériel employé. Il est donc plus prudent d'essayer un gant et de s'assurer qu'il fait bien sur la main que de commander un gant par la pointure, uniquement parce qu'on a l'habitude de porter cette grandeur.

On se souviendra aussi qu'à moins d'être gauchère, on a la main droite légèrement plus grande que la main gauche. On choisira donc un gant qui ajuste parfaitement sur la main droite.

Le mariage Proulx et Lecavalier

A Saint-Anicet

Le samedi, 26 septembre, en l'église de St-Anicet a été béni le mariage de Mlle Lucille LeCavalier, fille de M. et Mme Oscar LeCavalier de St-Anicet avec M. Rodolphe Proulx, fils de Mme Joseph Proulx et de M. Proulx, décédé, de Bainsville.

La mariée, accompagnée de son père, portait un costume de laine bleu moyen, avec accessoires bleu marin et un simple bouquet de corsage. A l'issue de la cérémonie il y eut réception chez les parents de la mariée.

M. et Mme Rodolphe Proulx partirent pour voyage à Ottawa. Pour voyager Mme Proulx portait une robe de crêpe de laine rouille, avec un manteau de fin bouclé, brun mi-saison, avec fourrure pâle et des accessoires bruns.

Le seul bijou que la mariée portait était un collier de perle, cadeau du marié.

Attention aux accidents

On peindra les escaliers sombres en couleurs pâles. Les escaliers conduisant à la cave seront peints blancs pour plus de protection, sinon on marquera le bord des marches d'une ligne blanche et on peindra la marche du haut et du bas en blanc solide.

Pour y voir clair

Il est nécessaire d'avoir une fixation électrique au centre du plafond pour obtenir un bon éclairage. Seules, les très petites pièces peuvent se dispenser de cet éclairage central. Les réflecteurs de verre doivent être assez épais pour cacher l'ampoule. Un verre légèrement teinté est préférable au verre blanc qui reflète une lumière plus crue.

Les couleurs pâles reflètent mieux la lumière que les couleurs sombres. Par conséquent, si les murs de vos pièces sont tapissés avec un papier foncé, vous serez forcées d'employer des ampoules plus fortes que si les murs étaient tapissés de couleurs pastel.

St-Antoine Abbé

Mlle Jeanne Chartrand de Montreal en fin de semaine dans sa famille.

Mme Gravel de St-Vincent de Paul, chez son amie Mme Rénal Gouneau pour quelques jours.

Mme J. Bouthillier de Schenectady, N.Y., soeur de M. Roméo Barrette, passe quelque temps chez ses parents.

Fini peu coûteux

Pour donner au dessus d'une table en bois mou, un fini rapide et peu coûteux, nettoyez-la parfaitement, frottez-la avec de la paraffine solide, repassez toute la surface avec un fer modérément chaud. Répétez le même procédé trois ou quatre fois.

Pour conserver l'élastique

Tout ce qui contient du caoutchouc, à l'heure actuelle, est précieux y compris l'élastique des vêtements. Au lieu de coudre celui-ci, il vaut mieux le fixer sur le linge avec des boutons-pression. L'élastique peut alors être enlevé avant le lavage.

Découverte ancienne

Le lait en poudre n'est pas une invention nouvelle. Marco Polo, dans ses récits de voyage, rapporte que les Mongols connaissaient déjà au treizième siècle un procédé pour sécher le lait. Cette pratique prit surtout de l'importance lors de la première grande guerre.

Les cordes électriques qui ne servent plus à la maison seront dorénavant acceptées au centre de récupération. On en extraira du cuivre qui servira pour explosif anti-avions.

Vous ne vous contenterez plus jamais d'autre chose quand vous aurez vu la BLANCHEUR RINSO

LE MEILLEUR POUR TOUT LE LAVAGE



Saine parce que pasteurisée

Donne meilleur goût au café

La Crème MOCO est la meilleure que vous puissiez acheter. Elle provient des vaches de la ferme modèle MOCO, lesquelles sont examinées régulièrement. La Crème MOCO est délicieuse et parfaitement saine — parce qu'elle est pasteurisée.

Les produits de la Laiterie Moco vous sont livrés régulièrement à domicile — toujours frais.

Essayez la Crème MOCO pour le thé, le café et la cuisine. Elle se fouette merveilleusement. Employez aussi régulièrement le lait pasteurisé de la Laiterie Moco.



Laiterie MOCO
TÉL. 271 W.

AU SERVICE
de VALLEYFIELD et de la RÉGION ENVIRONNANTE

HOWICK

M. le curé A. Patenaude est l'objet d'une belle fête à l'occasion de son départ

Il est remplacé par M. l'abbé John W. Downs —
Lecture d'un adresse et présentation d'une bourse —
Mgr Nepveu souhaite la bienvenue à M. Downs
DOUZIEME CURE DE HOWICK

Adieu au curé de Howick

Dimanche, le 27, les paroissiens de Howick donnèrent un beau témoignage de vénération et de gratitude à M. le curé Adrien Patenaude, à l'occasion de son départ pour la cure de Vaudreuil.

A l'issue de la messe, une adresse a été lue au nom des paroissiens par M. Raoul Lefebvre et une bourse fut présentée par M. Joseph Si-

Ce geste de reconnaissance s'était aussi manifesté chez les enfants de Marie par l'offrande d'un crucifix sur pied en marbre.

A leur tour les enfants des écoles lui donnèrent en souvenir une pièce murale en plâtre représentant le Bon Pasteur.

M. le curé a remercié ses paroissiens et prodigua ses derniers conseils à la grande famille qu'il lais-

UN PEU D'HISTOIRE

Les parents du Col. Dollard Ménard, héros de Dieppe, sont de St-Joseph des Cèdres

Le grand-père Dollard Ménard, fils d'un officier de la garde napoléonienne, était capitaine des Grenadiers au début du siècle dernier.

Le Colonel Dollard Ménard, officier commandant les Fusiliers Mont Royal en Angleterre, régiment qui prit part aux opérations de Dieppe, le 19 septembre dernier, a des ancêtres fortement trempés dans l'art militaire et ce qui intéressera certainement les gens de notre région ce sera d'apprendre que le grand père du col. Ménard a pendant longtemps cultivé une terre à Saint-Joseph des Cèdres, Co. de Soulanges, laquelle est encore aujourd'hui la propriété de la famille Ménard.

L'ancêtre du colonel Dollard Mé-

nard qui vint s'établir au Canada au début du dix-neuvième siècle était le fils d'un officier qui avait fait les

(Suite à la page 15)

M. Y. Bousquet à La Gazette de Valleyfield

Un personnel d'expérience à la disposition des lecteurs et clients de La Gazette de Valleyfield

La Gazette de Valleyfield est heureuse de souhaiter la bienvenue à M. Yves Bousquet, journaliste bien connu dans la région. M. Bousquet s'occupera de la rédaction des nouvelles ainsi que la sollicitation des annonces et des impressions.

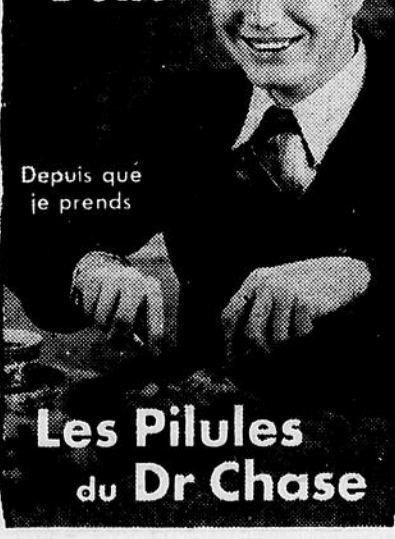
Natif de St-Hyacinthe M. Bousquet a fait ses débuts au Courrier de St-Hyacinthe, et s'est établi à Valleyfield il y a plus de deux ans. Il était au bureau de rédaction du Progrès de Valleyfield avant de faire partie du personnel de La Gazette de Valleyfield.

Comme par le passé La Gazette de Valleyfield publiera toutes les photos de la ville de Valleyfield qui seront de nature à intéresser ses lecteurs. Les photos seront prises par M. Bousquet qui possède une grande expérience dans ce genre de travail. Tous nos abonnés qui aimeraient à faire paraître des photos dans le journal sont priés de nous en avvertir et nous nous rendrons à leur demande.

Comme nous l'annonçons ailleurs, La Gazette de Valleyfield publiera ses nouvelles deux fois la semaine à partir du 19 octobre prochain. L'édition du lundi paraîtra sous le nom de "Le Courrier" et celle du jeudi, comme par le passé, sous "La Gazette de Valleyfield."

La Gazette a un personnel d'expérience à la disposition de tous ses nombreux clients dans la ville et la région. M. J. C. Lefebvre s'occupe de l'administration et de la direction du journal tandis que MM. Bousquet et Laurent Cyr s'occupent des impressions et des annonces. M. Josaphat Legault s'occupe exclusivement de la vente des abonnements.

Que Mes Repas Sont Bons



Depuis que je prends

Les Pilules du Dr Chase



SPECIALITES:
● Traitement du cuir chevelu
● Ondulation à l'eau
● Manicure
● Teinture
● Massage
COUPE AU RASOIR

M. ARTHUR BUREAU, prop.
22, rue Jacques-Cartier
VALLEYFIELD, QUE. Téléphone 734-W

Salon Arthur
Permanentes avec ou sans machine

"MIREILLE PARIS"
Nous sommes les dépositaires des produits "Mireille Paris".
Nous avons également l'exclusivité des produits "Ogilvie Sisters", concernant le cuir chevelu.

M. ARTHUR BUREAU, prop.
22, rue Jacques-Cartier
VALLEYFIELD, QUE. Téléphone 734-W

St-Stanislas

Dimanche dernier, M. et Mme Elzéar Roy, M. et Mme William Durnin, M. et Mme Adélaïde Leduc, ainsi que M. Richmond Roy et Mlle Jeanne Marcotte se rendaient à St-Bazile le Grand, pour rendre visite à M. et Mme René Roy.

M. et Mme Uldège Patenaude de Valleyfield passaient la fin de semaine chez Mme Alexis Lemieux et M. et Mme Arthur Lemieux.

M. Gérard Durnin, en visite dans sa famille pour quelques jours.

M. Dasilva Chayer, passait la journée à Valleyfield, dimanche dernier.

Mlles Jeannette et Thérèse Picard visitaient M. et Mme Arthur Ménard jeudi dernier.

M. Rodolphe Lemieux, Mme Arthur Lemieux, Mlles Thérèse et Cécile Lemieux, se rendaient à Montréal mardi dernier.

Mlle Claire Lemieux étudiante au Couvent de Valleyfield passait quelques jours dans sa famille la semaine dernière.

M. et Mme Ambroise Larose, Thérèse, Paul, Marielle et Claire Larose, ainsi que Mlle Agnès Picard de Montréal étaient de passage à St-Stanislas, en fin de semaine.

Cercle d'amusement

A une assemblée tenue dernièrement ont été élus: Président du Cercle d'amusement, M. Adrien Vachon; Secrétaire, M. Bernard Laflonde, pour remplacer le Dr E. Brosseau et M. J. G. Tremblay, dimissionnaires.

Dimanche dernier M. et Mme Alphonse St-Aubin recevaient M. et Mme Onésime St-Aubin, accompagnés de M. Ovide Martel.

A l'occasion du 20e anniversaire de naissance de leur fille Aline, M. et Mme Lucien Morin de Valleyfield recevaient Mlles Madeleine et Thérèse Vaudrin ainsi qu'un groupe d'amis.

Dimanche dernier M. et Mme Rodolphe Lemieux donnaient un grand dîner de famille. Ils recevaient M. et Mme J. H. Picard, M. et Mme Arthur Lemieux, M. et Mme Ambroise Larose et leurs enfants de Montréal, Mlles Agnès et Cécile Picard et M. Alban Picard.

M. et Mme William Durnin passent quelques jours à Montréal cette semaine, les invités de M. et Mme Ovide Leduc et de M. et Mme Raoul Poirier.

M. et Mme Rolland Guérin de Montréal rendaient visite à la famille Félix Legault dimanche.

M. et Mme Alfred Trépanier, M. et Mme Normand Legault et Mlle Aline Trépanier de St-Anicet étaient de passage chez M. et Mme Olivier Latreille dernièrement. Ils se rendaient à Valleyfield dans l'après-midi chez M. et Mme Hector Deschamps.

M. Léonard et Mlle Juliette Latreille rendaient visite à des amis d'Huntingdon dernièrement. Ils se rendirent jusqu'à Whites Station.

M. Albert Lemieux, passait la journée à Montréal samedi dernier.

St-Anicet

M. et Mme Arthur Trépanier, M. et Mme Itienne Trépanier, de passage à St-Isidore de Prescott.

Mlle Anne Marguerite Ryan de Toronto en fin de semaine à St-Anicet chez des amies.

Mlle Réjeanne Pilon est revenue de Troy, N.Y., après avoir passé quelque jours chez une amie.

M. Victor Trépanier de Toronto était chez son père dimanche et a visité sa famille.

M. Edmond Caza a passé quelques jours chez son père, M. Donnal Caza.

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Semaine de la prévention des incendies

LE FEU ET LES RISQUES DE GUERRE

Il faut s'efforcer de réduire les pertes par incendies, non seulement durant la semaine de la prévention des incendies, mais durant tous les jours de l'année. C'est une tâche éminemment importante en temps de guerre plus qu'en tout autre temps, car chaque incendie réduit "nos réserves de matériel et diminue nos forces". Le citoyen négligent à cette époque est donc un véritable saboteur qui aide l'ennemi.

"Le feu sabote la production" lit-on dans le Journal des Incendies, publié par The Canadian Underwriters' Association. Rien de plus vrai, puisqu'un incendie est aujourd'hui une véritable calamité nationale, retardant, bien souvent, la production du matériel de guerre. En ces temps critiques, il importe donc que chacun redouble de précautions afin que le feu ne vienne pas endommager ou détruire les matières premières et l'outillage, et, ainsi, empêcher la livraison immédiate d'armements dont on a un besoin urgent.

Il importe, que le public canadien apporte sa collaboration aux efforts déployés par nos autorités pour enrayer ce véritable fléau national.

Le peu d'espace à notre disposition ne nous permet pas d'insister sur la nécessité de s'assurer, d'autant plus que depuis cette année les compagnies à tarif et à non tarif ont réduit leurs taux de 5 à 30 pour cent dans certains cas. Nous tenons à rappeler au public qu'une réduction dans le nombre des sinistres signifierait par contre de nouvelles diminutions dans les taux demandés.

SEULE L'ASSURANCE CONTRE LES RISQUES DE GUERRE PROTEGE CONTRE LE FEU, DU A L'ACTION DE L'ENNEMI

S'il importe donc de se protéger contre les risques du feu, en éliminant toutes les causes possibles de sinistre et en s'assurant le plus entièrement possible, il importe aussi de ne pas perdre de vue que nous sommes exposés à l'action de l'ennemi, sous forme de bombardements de la part de ses avions, de ses sous-marins, etc., etc., et, c'est pourquoi, il faut aussi se protéger contre les risques de guerre, d'autant plus que seule "l'assurance contre les risques de guerre" vous protégera contre tout feu, causé par l'action de l'ennemi". Il y a là un énoncé que personne n'a le droit d'oublier, d'autant plus que, depuis le milieu du mois dernier, le gouvernement a passé une loi à ce sujet, afin d'aider aux citoyens canadiens.

Nous conseillons donc de voir un agent d'assurances qui sera des plus heureux de fournir tous les renseignements désirés.

POUR VOS RISQUES DE GUERRE

FEU - VOL - VIE - BICYCLETTES

et autres genres d'assurances

Voyez --

CAMILLE DOUCET

L'assurance sous toutes des formes

18, RUE LASNIER

TEL. 189

VALLEYFIELD

Consultez-nous

Nous sommes toujours en mesure de vous fournir toute la documentation voulue sur vos problèmes d'assurances, qu'il s'agisse

de

Risques de Guerre

- ou -

**d'Assurance
Générale**

Sur simple appel un de nos représentants se fera un plaisir de se rendre à votre demeure et de vous fournir sur le champ les cotations et les détails nécessaires pour assurer votre ménage, propriété, articles de lingerie, automobile, bicyclette, etc.

Les compagnies que nous représentons sont considérées comme parmi les meilleures au Canada.

BELANGER & GODBOUT

ASSURANCES GENERALES

48, STE-CECILE

TEL. 802

ACHETEZ SOUVENT ET REGU-
LIEREMENT DES CERTIFICATS
D'EPARGNE DE GUERRE



ACCUEILLEZ BIEN
VOTRE AGENT
D'ASSURANCE...

... C'est votre meilleur
ami en cas de malheur.

Invitez-le à venir vous expli-
quer ses nombreux plans
d'assurances.



ROBERT SAUVE

Sauvé & Frère

DELPHA SAUVE, M.P.P.

ROBERT SAUVE

ASSURANCES GENERALES

VOL - FEU - VIE - AUTOMOBILE - ACCIDENTS, ETC.

Représentant les compagnies:

HELVETIA

TORONTO GENERAL INSURANCE

ATLAS INSURANCE CO. LTD.

SUN LIFE INSURANCE

MISSISQUOI & ROUVILLE

CANADIAN MERCANTILE

NORTH BRITISH & MERCANTILE

ROYAL INSURANCE



DELPHA SAUVE, M.P.P.

Consultez-nous pour vos polices d'assurance.

SAUVE & FRERE

TEL.

57, NICHOLSON

Bureau 706
Résidence 599

VALLEYFIELD

Des magasins modernes dans une ville prospère

QUE DE BIBELOTS PEUT-ON TROUVER !

La maison P.-J. BRODEUR n'est pas seulement une bijouterie mais aussi une bibeloterie où les gens de bon goût s'émerveilleront de la diversité des articles en montre actuellement.

Qui de nous ne désire pas posséder un article en même temps simple, délicat et bien travaillé pour lui-même ou pour offrir en cadeau. Il y en a à profusion à la bijouterie BRODEUR et nous conseillons de s'y rendre.

LES MODES DE CHAUSSURES SE SIMPLIFIENT

C'est ce que déclare M. CHATEL et il est certain que ce relâchement dans l'avancement des modes ne fera que l'affaire de ceux et celles qui se trouvaient embarrassés à faire le choix de leurs souliers.

Il faut voir tout de même que malgré cela les modèles sont encore assez variés pour rencontrer tous les goûts et toutes les bourses.

Valleyfield progresse dans tous ses domaines. Voilà que maintenant une ancienne bâtisse a fait figure neuve et qu'on peut la considérer à juste titre comme la plus moderne de la rue Victoria.

Trois magasins occupent cet édifice: le magasin de chaussures PAUL CHATEL, la bijouterie P.-J. BRODEUR et la lingerie J.-L. TURCOTTE. Non seulement les améliorations apportées changent la façade de l'édifice, mais les trois magasins sont agrandis et sensiblement améliorés.

Il est donc évident que la population de Valleyfield désirera visiter ces établissements de commerce et MM. BRODEUR, CHATEL et TURCOTTE seront heureux de recevoir les visiteurs.



Pour du chic, de l'élégance et du confort, les dames et les hommes de Valleyfield savent où s'adresser quand ils désirent une paire de bons souliers . . . c'est chez

J.-Paul Chatel

toutes des marques de qualité

199, rue Victoria Tél. 533-W Valleyfield

L'ENDROIT OU L'ON TROUVE TOUJOURS CE QU'ON VEUT



MESDAMES et MESEMOISELLES

Non seulement la devanture de notre magasin est modernisée mais vous devrez voir les marchandises qui ornent nos comptoirs actuellement pour constater par vous-même de la beauté, de l'exclusivité et de la qualité des choses que nous avons pour vous.

Toute la lingerie que la femme élégante recherche, des coupes et des couleurs modernes . . .
AUX MEILLEURS
PRIX A
VALLEYFIELD

Venez visiter notre magasin neuf.

J.-L. TURCOTTE

203, rue Victoria Tél. 488 Valleyfield



Des fleurs fraîches en tout temps de l'année, pour toutes les occasions. Demandez-nous des renseignements.

Les élégantes trouveront à la

Bijouterie Brodeur

tous les bijoux dont elles rêvent!
Rendez-vous à notre magasin.

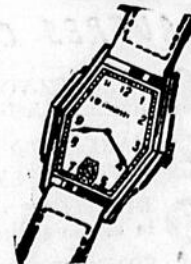
Voyez notre superbe assortiment de MONTRES, BAGUES, SERVICES DE TOILETTE, BIJOUX DE TOUTES SORTES, etc.



Conditions de paiement faciles.

Diamants "Bluebird"

Nous avons un magnifique stock de montres aux prix des plus variés, pour
VOUS, HOMMES ET JEUNES GENS.
Choix complet d'ensembles "plume et crayon" . . .
BRIQUETS de première qualité à des prix intéressants.



La Bijouterie P.-J. Brodeur

(Opticien - bijoutier - horloger)

201, rue VICTORIA

TEL. 111

VALLEYFIELD



DOCTEUR ARMAND CLAIROMONT
CHRONIQUEUR SPORTIF

"MENS SANA IN CORPORE SANO" SPORTS ICI ET LÀ • TELEPHONE 735.

Le reporter sportif de "La Patrie" demande à Joannette d'aller le rencontrer

Zotique L'Espérance, reporter sportif de La Patrie, bien connu des radiophiles, fait appel dans son journal, édition de dimanche, à un certain nombre de jeunes hockeyistes qui ont participé aux joutes de l'an dernier dans les principales ligues amateurs de la province.

"Kittoute" Joannette, le merveilleux centre des V l'an dernier est parmi ceux à qui l'appel est adressé. Les autres sont: Paul Leclerc du Joliette; Rollie Robert et Fernand Gauthier du redoutable Sha-

winigan; Ezéar Hamel du Canadien senior; Gaston Gauthier du Lachine et Jean Huguet, autrefois de Valleyfield.

On ne sait pas encore quel plan L'Espérance désire offrir à ces joueurs mais il est certain que s'il réussit à les grouper dans une même équipe il aura un club qu'on pourra qualifier d'invincible. Joannette étant au travail il nous a été impossible de savoir s'il se rendra à l'appel de L'Espérance et quelles sont ses intentions pour la prochaine saison. Nous y reviendrons.

Le Lachine remporte le championnat

De la ligue Starr en triomphant du Ville Emard par 7-1, dimanche

Devant une bonne assistance au stade Notre-Dame, dimanche après-midi, le club Lachine a gagné le championnat du circuit Starr du président A. E. Saucier, pour la saison 1942 en enregistrant une deuxième victoire consécutive sur le Ville Emard par le résultat de 7 à 1.

Les deux clubs étaient égaux 1 à 1 à la 5e manche, lorsque dans cette moitié les équipiers du capitaine Stan Bréard opèrent du ralliement de 6 points qui devait sceller l'issue de la joute et de la série finale au club Lachine.

Ville Emard 001 000 000 1 9 2
Lachine 001 060 00x 7 12 2
Batteries: Lacasse et Ellard; Lambton et E. Ryan.

ANNONCEZ DANS LA
GAZETTE
DE VALLEYFIELD

Le Valleyfield inflige une défaite au Beauharnois et remporte le championnat du district

C'est par le compte de 3 à 0 que les nôtres décrochent la victoire — Lecompte n'accorde qu'un coup sûr et retire 14 hommes au bâton

Les hommes de Lucien Leduc ont remporté une victoire décisive dimanche dernier devant très peu de spectateurs, contre le Beauharnois et a décroché en même temps le championnat du district par le compte de 3 à 0.

Le compte du Valleyfield a été un des principaux artisans de la victoire en n'accordant qu'un coup sûr et en retirant quatorze hommes au bâton. Gignac du Beauharnois n'a malheureusement pas connu un succès égal quoique sa partie fut une des belles qu'il lança. Une erreur dès la première manche permit au Valleyfield de compter le premier point et compromit à tout jamais les chances du Beauharnois.

Chez les nôtres Rolland Boyer et Cadieux ont brillé en frappant chacun trois coups sûrs. Boyer pour sa part prit deux buts tandis que Cadieux en réussit un.

Les points du Valleyfield, les seuls entrés durant la partie sont redevables à Boyer, Cadieux et Leroux. Tous trois ont été enregistrés à la

première manche. Pour le Beauharnois la batterie se composait de Gignac l'an dernier pour le club Aviation et de Julien, receveur.

Sommaire		cs.	pts.	err.
Beauharnois	000 000 000	1	0	2
Valleyfield	300 000 000	14	3	1

Vic. Delamarre l'emporte sur Ali Aliba

Le programme de lutte présenté par notre promoteur Paul Larivière offrait aux amateurs de lutte un spectacle sans précédent. En plus d'un combat final de grand intérêt qui mettait aux prises Ali Aliba avec le roi de la force, Victor Delamarre, un combat royal de poids lourds était au programme et trois autres matches de première valeur.

Victor Delamarre, obtint d'abord une première chute sur un "foul" aux dépens d'Ali Aliba. Dans la reprise des hostilités, Delamarre essaya maintes fois d'en finir avec son adversaire en le projetant d'un bout à l'autre de l'arène. Ali Aliba endurait et répliquait de temps en temps par des tactiques brutales. Delamarre commença à lui appliquer une série de prises de tête qui eurent pour effet d'étourdir complètement Aliba. Celui-ci essaya encore d'opposer de la résistance à Delamarre mais après avoir été projeté trois ou quatre fois un peu partout dans les câbles, il concéda la deuxième chute.

Dans le combat royal, Zimba Par-
(Suite à la page 11)

C'est dimanche que P. Gaudette rencontrera R. Larose à l'Aréna

Un combat libre revanche dimanche soir à 8.30 à l'Aréna de Valleyfield — Frank Valois rencontrera Al Tucker pour un enjeu de \$20 dans la semi-finale

AUTRES COMBATS AU PROGRAMME

Depuis déjà quelques semaines les amateurs de lutte de Valleyfield et de la région voulaient voir un combat dans lequel le fameux Paul Gaudette aurait le pire du match. Le promoteur local Paul Larivière nous apprend que Rod Larose, arbitre bien connu dans la région, rencontrera Paul Gaudette dans un combat libre revanche, dimanche soir, à l'Aréna de Valleyfield. Les amateurs de ce sport auront donc l'occasion de voir Gaudette sur le plancher.

Ce match promet beaucoup puisque ces lutteurs présenteront un combat libre. Gaudette et Larose auront chacun leur second. Jean Pusie secondera Larose tandis que le brutal All Tucker sera dans le coin de Paul Gaudette.

Victor Delamarre, le roi de la force, a consenti à arbitrer ce match. La rancune qui existe entre Gaudette et Larose date de plusieurs semaines et ces grands rivaux s'entraîneront sérieusement pour leur combat de dimanche prochain à l'Aréna de Valleyfield. On s'attend à de belles surprises pour ce match.

Dans la semi-finale Frank Valois rencontrera All Tucker pour un enjeu de \$20.00. Paul Larivière arbitrera ce match.

Les autres combats au programme seront entre Tiger Delisle et Jacques Larose, Richard Delamarre et Tarzan Potvin, Eddie Giroux du

camp militaire de Valleyfield et Georges Miller.

Les prix d'admission sont populaires.

SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE, COURBATURES,
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,
FATIGUE HABITUELLE,
MANQUE D'APÉTIT,

**PRENEZ LES
PILULES MORO**

1466 ST-DENIS, MONTRÉAL

De 10 a.m. à midi

De 2.30 p.m. à 4.30 p.m.

De 7 p.m. à 8 p.m.

EVITEZ les heures d'affluence pour vos appels interurbains.

Dégagez les lignes de téléphone pour faciliter la PRODUCTION DE GUERRE

Le téléphone est nécessaire à la production de guerre. Toutes les lignes téléphoniques dépendent les unes des autres: ne permettez pas que des délais inutiles retardent des messages d'importance vitale pour le pays.

AUTRES CONSEILS À OBSERVER

- 1 ASSUREZ-VOUS d'avoir le bon numéro. Vérifiez dans l'annuaire.
- 2 PARLEZ distinctement, directement dans le transmetteur.
- 3 RÉPONDEZ sans délai quand la cloche sonne.
- 4 SOYEZ BREF. Dégagez votre ligne pour l'appel suivant.

L'économie de temps ainsi réalisée, multipliée par 6,500,000 appels quotidiens, peut être énorme.



En service actif



dimanche des appels aux armes

Compagnons de Chasse

VOTRE FUSIL

et

le Gin de Kuyper

La véritable saveur de Hollande vous procurera une sensation de satisfaction et de chaleur après une dure journée dans le bois.

10 ONCES, \$1.15 26 ONCES, \$2.70 40 ONCES, \$3.90

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de John de Kuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

GIN de KUYPER
MAISON FONDÉE EN 1695

Valleyfield

Heureuse convalescence à M. Dominique Bolduc qui est récemment arrivé de l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, de la part d'un groupe d'amis.

M. Raymond Gosselin de passage à Montréal mardi dernier.

A l'occasion de leur congé du mois, jeudi dernier Mme Gérard Goyette, Paul-Emile Daigneault, Jean-Paul Durocher, Jean-Claude Gendron, Pierre Paul Clairmont étaient à Montréal où ils visitaient l'Exposition Missionnaire, M. Gaston Gendron au collège St-Laurent et les parents de M. Goyette ainsi que la course de six jours.

M. Gontran Saintonge, C.R., avocat de notre ville était de passage à Montréal dernièrement pour assister à la causerie de M. Ubal Reyburn, journaliste sur Dieppe, donnée devant les membres du Canadian Club.

M. Vincent Girard de la R.C.A.F., de St-Hubert était dans sa famille dernièrement.

M. et Mme Donat Gaulin, M. et

Mme Yves Riel et leur fille Simone, M. Pierre Ménard de Montréal, étaient chez des parents à Valleyfield dernièrement.

M. Robert Sullivan de la R.C.A.F., de Windsor Mills était chez ses parents, M. et Mme Arthur Sullivan dernièrement.

Mlle Pierrette Clairmont du Pensionnat de St-Timothée chez ses parents samedi dernier.

M. Fernand Perreault du camp d'Ottawa était dans sa famille en fin de semaine.

Mlle Pauline Laplante d'Outremont a passé quelques jours à Valleyfield.

Mlle Anna Perron a passé quelque temps à Montréal l'hôte du Dr et Mme Séville Cheff.

Mlle Marguerite Leduc était de passage à Montréal dernièrement.

M. Léo Tremblay était de passage à Montréal dimanche dernier.

Mme Frédéric Girard a passé quelques jours à Montréal chez M. et Mme Bertrand Girard.

Mme Josaphat Amyot a passé une semaine à St-Jean d'Iberville.

M. Roger Demers était de passage chez ses parents à Ste-Justine la semaine dernière.

M. Georges Kennedy en visite chez ses parents à Ormstown.

M. Jacques Fortin de passage chez ses parents à Verdun ces jours derniers.

MM. Jean-Jacques et Georges Henri Cartier chez leurs parents à Beauharnois la semaine dernière.

M. Philippe Morse de passage chez ses parents à Châteauguay.

MM. Hubert Plante, Henri Toulouse, Magloire Quivillon, Raymond Marie Ménard de passage à Montréal dernièrement.

M. Orphyr Demers de passage chez ses parents à Howick récemment.

M. Germain Leduc en visite chez ses parents à St-Timothée la semaine dernière.

V. Delamarre

(Suite de la page 10)

ker, Paul Larivière, Jean Pusie, Al. Tucker et Paul Gaudette étaient les lutteurs en présence.

Paul Larivière fut le premier à être écrasé dans l'arène. Bientôt on vit quelque chose de curieux. Al. Tucker et Paul Gaudette, les deux lutteurs hués de la foule, se mirent ensemble et bientôt il ne s'agissait plus que d'un combat d'équipe entre Zimba Parker et Jean Pusie. Mais le nègre Parker fut écrasé à son tour. Jean Pusie restait dans l'arène avec deux lutteurs complices pour adversaires. Cependant Pusie profita d'un moment où l'arbitre apostrophait Gaudette pour coups illégaux et sauta sur Al. Tucker pour lui appliquer un écrasement général. Même écrasé Tucker ne voulait pas quitter l'arène. La police dut intervenir et maintenir Tucker hors des abords de l'arène. Le combat se continua entre Pusie et Gaudette. Il se terminait bientôt lorsque Pusie gagna sur un "foul".

Dans les préliminaires, Jacques Larose l'emporta sur Eddy Giroux et Young Sonnenberg annula avec Tiger Dellsie.

Le match spécial entre Jim Spencer et Frank Valois offrit aux spectateurs le meilleur échantillon de boxe à mains nues. Après trente minutes de rivalité où Valois devait répondre aux coups de son adversaire, la cloche vint interrompre le combat qui fut déclaré nul. On peut croire toutefois que quelques minutes de plus nous auraient permis d'assister à une victoire de Valois.

La semaine prochaine le promoteur Larivière arbitrera lui-même un match spécial entre Rod. Larose, arbitre de la commission athlétique, et Paul Gaudette. On peut s'attendre à en voir de toutes les couleurs.

ACHETEZ VOTRE
MANTEAU
chez
CHARLIE ROSEN
40 RUE SAINT-LAURENT
VALLEYFIELD, QUE.
AU MEME PRIX DE MONTREAL

La
Patrie lui demande
le sacrifice
suprême

Elle vous
charge, vous, d'une grave
responsabilité

NE nous abusons pas: nous sommes engagés dans une guerre totale contre des ennemis fanatiques, déterminés à tout et conduits par des chefs habiles. Nous les vaincrons, oui, mais seulement à condition que les civils rivalisent avec les combattants de bravoure et d'esprit de sacrifice.

VOTRE DEVOIR ENVERS LA PATRIE

Le Canada n'attend pas de vous tous que vous preniez les armes; mais il place sur vos épaules une responsabilité très grave. Chaque jour, la guerre lui coûte six millions de dollars de plus que le produit des impôts. Cet argent doit provenir de vos prêts volontaires à vous qui lisez ces lignes. Voilà pourquoi le Pays vous demande d'acheter ses Obligations de la Victoire.

Le Canada sait que vous répondrez à son appel. Il s'en remet à votre patriotisme sincère, à la

fierté qu'il vous inspire, à l'orgueil que fait naître en vous tout ce qu'il symbolise à vos yeux.

CE DEVOIR, IL FAUT L'ACCOMPLIR

Ces derniers temps, le revenu des Canadiens a augmenté dans des proportions énormes. Des milliers d'entre eux gagnent aujourd'hui plus que jamais. Dans d'innombrables foyers, garçons et filles gagnent de l'argent pour la première fois.

Peut-être n'est-ce pas votre cas à vous. Quoi qu'il en soit, votre devoir est clair. Vous devez faire comprendre à tous les membres de votre famille qu'ils doivent établir le budget des dépenses de la semaine et faire régulièrement des économies. Vous devez tailler impitoyablement dans toutes les dépenses frivoles ou inutiles. Engagez toute votre épargne dans les Obligations de la Victoire. Que la devise de votre foyer soit: "Travailler, épargner, prêter".



Le vendeur du Troisième Emprunt de la Victoire représente le Pays. Accueillez-le comme un ami. Pour épargner son temps, à une époque où il est extrêmement occupé, fixez dès maintenant le montant que vous prêterez au Canada. Achetez des Obligations à la limite de vos moyens.

Prêtez donc au Pays

PLUS RIEN N'IMPORTE, SAUF LA VICTOIRE



Pensez au ROI DU FOYER EN REGARNISSANT

Sa garde-robe d'automne

C'EST LE TEMPS PLUS QUE JAMAIS D'Y VOIR. Ne manquez pas les aubaines que le UNITED vous offre dans ce domaine... le choix est étendu et les prix les plus bas en ville.

Couvertures en
Edredon

Robes de nuit

Chaudes robes de
chambre
avec chaussettes

Complets COUVRE-
TOUT, trois pièces: Man-
teau Pantalon à jambière
et bonnet. Teintes assor-
ties.

CHAUDS MANTEAUX DE
BEBES, styles et couleurs
variés.

Un lots de tous les ar-
ticles indispensables à vo-
tre bébé.

Venez visiter ce
comptoir spécial du
roi du foyer.



Toute la famille en re-
tirera profit: Bas de pre-
mière qualité pour hommes,
dames et enfants.

CE SONT LES MAR-
CHANDISES D'AUTOMNE
QUE NOUS VOUS OF-
FRONS ICI... vous serez
émervillés de la qualité de
ces articles et surpris de la
modicité de nos prix.

SPECIAL sous vêtements
pour hommes. Confort et
longue durée garantis.
Grandeurs variées.

ACHETEZ DES TIMBRES
D'EPARGNE DE GUERRE

Visitez régulièrement

UNITED
5-10--\$1. Stores

225, Victoria

Valleyfield

Des élections à la Chambre Cadette, le 12

Lundi prochain, 12 octobre, auront lieu au club touriste les élections de la Chambre de Commerce des jeunes de Valleyfield. Avec ces élections vont commencer les activités régulières de la chambre cadette. On sait que la chambre de commerce des jeunes de Valleyfield s'est fait un nom non seulement à Valleyfield mais encore à l'étranger, i.e. dans les autres villes de la province. Les jeunes ne veulent pas perdre le mérite qu'ils ont acquis depuis la première année de la fondation de la chambre.

Les prochaines élections vont désigner les président, secrétaire et directeurs d'office. A cette même assemblée, on discutera l'organisation de la fête du cinquième anniversaire de la chambre. Tous les membres sont spécialement invités à cette assemblée le 12 octobre prochain, soit lundi soir, à 8.30 heures.

Un incendie dans le nou- veau Salaberry

Un incendie s'est déclaré lundi dernier à la demeure de M. Jean Paul Rochefort, qui habite la maison de M. Adrien Lebeuf, au no 249 de l'avenue Grand'île.

Les pompiers avertis se rendirent en toute hâte au lieu de l'incendie et matèrent le feu qui avait pris dans la cheminée. Il n'y eut pas de dommages considérables.

Ceci est cependant un nouvel avertissement pour ceux qui font ramonner leur cheminée et qui ne les vident pas entièrement à la base. Plus souvent qu'autrement ils s'attireront des dégâts très graves.

Les activités des voleurs à Montréal

Des citoyens de Valley-
field reçoivent la
visite des voleurs à
Montréal, mardi soir

Quelle ne fut pas la surprise de Mre Albert Leblanc, avocat de cette ville, de constater que les voleurs avaient visité son automobile, mardi soir dernier, pendant qu'il était confortablement assis à voir et écouter Victor France donner la "tirade du nez" dans la fameuse pièce de Rostand "Cyrano de Bergerac."

Il venait à peine de sortir du Théâtre St-Denis à Montréal et se proposait à revenir à Valleyfield immédiatement quand, arrivé à son automobile, stationnée au terrain spécialement aménagé à cette fin, à l'angle Ste. Catherine et Berry, il constata que les filous avaient croché la porte de son Chevrolet, forcé la vitre et dérobé un foulard, un parapluie, des verres fumés et, le pire, son livret de coupons d'essence.

Nous apprenons aussi que la même aventure est survenue à Mme J. O. Clairmont, lundi soir dernier, au même endroit. Dans ce dernier cas, la serrure de boîte à gants, à l'intérieur de l'auto, fut forcée et il est impossible maintenant de l'ouvrir et de se rendre compte des articles disparus.

Mre Leblanc nous a déclaré qu'il fera faire les recherches afin de mettre la main au collet de ces detrouseurs peu soucieux de l'embaras causé par la perte des coupons d'essence et des autres articles volés.

Le prochain congrès à Valleyfield

Beau résultat du congrès des Chambres de Commerce Senior à Sherbrooke en fin de semaine — M. Aimé Laurion est élu directeur — Les honorables L. St-Laurent et Adélard Godbout adressent la parole

Le VIIème Congrès Annuel de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec vient de se terminer dans la ville de Sherbrooke. Les délégués officiels de la Chambre de Commerce de Valleyfield, MM. Aimé Laurion, Médard Leduc, Arthur Sullivan et Dr Armand Clairmont sont revenus enchantés de ces réunions et contents du fait qu'ils ont obtenu, que le prochain congrès de la Fédération des Chambres de Commerce soit

tenu à Valleyfield. Tous s'accordent à dire que ce congrès fut le meilleur et le plus pratique jamais tenu par la Fédération. Plus de 200 délégués venus de tous les coins de la province prirent une part active aux nombreuses délibérations.

Les hôtes d'honneur aux trois banquets offerts aux délégués furent les honorables MM. Louis St. Laurent, Adélard Godbout et Hector Perrier.

Les directeurs élus sont les suivants:—

C.-E. Boivin (Jonquière) - Maurice Trudeau (Montréal); M. Weatherbee (Montréal); Albert Rioux (St-Romuald); Oscar Gendron, (Rivière-du-Loup); Sarra Bournet (Hull); Chas-de-L. Mignault (Sherbrooke); C.-J. Robidoux (L'Annonciation); C.-B.-E. Durocher (St-Hyacinthe); D.-A. Bisson (Trois-Rivières); Aimé Laurion (Valleyfield); Alex. St-Onge (Amos); A.-F. Mercier (Québec); Geo. DeChamplain (Mont-Joli); J.-P. Baril (Warwick); L. P. Couturier, (Charlevoix-Saguenay); D. Arbour (St-Jean); A.-P. Robitaille (Montmorcency).

ANNONCEZ DANS LA
GAZETTE
DE VALLEYFIELD

THEATRE ALAMO Châteauguay Bassin

Dimanche, le 13 octobre
Film français

"ILS ETAIENT NEUF
CELIBITAIRES"

- avec -
SACHA GUITRY - ELVIRE
POPESCO

- aussi -
"SECOND CHORUS"

- avec -
FRED ASTAIRE et PAULETTE
GODDARD

Semaine prochaine, le 20
octobre

"LE JOUR SE LEVE"

- aussi -
"TARZAN'S SECRET
TREASURE"

- avec -
JOHNNY WEISSMULLER -
MAUREEN O'SULLIVAN

Pour la récupération APPELEZ 515

Avec la coopération du public, le Comité de Récupération a pu recueillir, par tout le Canada, une énorme quantité de papiers de rebuts.

Il en résulte que les fabricants de papier ont actuellement en mains un approvisionnement de papiers de rebuts pour longtemps à l'avance; les Comités de Récupération ont donc résolu de discontinuer de ramasser le papier de rebuts.

La conservation du métal, du caoutchouc, des chiffons, des bouteilles, etc., est maintenant plus importante que jamais et le Comité local de Récupération est heureux d'annoncer aux citoyens de Valleyfield que les arrangements suivants ont été faits: Quand vous aurez amassé une certaine quantité des marchandises ci-haut mentionnées, s'il vous plaît, appelez 515.

Vos nom et adresse seront inscrits sur une liste jusqu'à ce qu'on ramasse les matières de rebuts, ce qui aura lieu le premier lundi de chaque mois, dans la soirée à partir de 7 heures.

Notez bien que les camions n'arrêteront qu'aux maisons dont les noms auront été inscrits sur la liste à la suite des appels téléphoniques.

Le Comité de Récupération de Valleyfield



GRANDES Courses de Chevaux

TROT et AMBLE

Dimanche, 11 Oct.

à 1.30 heures précises

\$550.00 en bourses \$550.00

- à -

Valleyfield

TROIS CLASSES AU PROGRAMME

CLASSE 2.27

Trot et amble

BOURSE \$150.00

CLASSE 2.23

Trot et amble

BOURSE \$200.00

CLASSE 2.20

Trot et amble

BOURSE \$200.00

ADMISSION: 50c; Enfants 15c; Estrade comprise.

Pour toutes informations s'adresser à—

A. CHOLETTE

Tél. 106

ARTHUR VINET

Tél. 281

GASPARD CREPIN

Tél. 768

VALLEYFIELD, QUE.

La ligue de hockey est terminée

M. Albert Leduc représente le Valleyfield à cette assemblée tenue à Montréal, lundi soir — On tente en vain de continuer

La ligue de hockey Montréal et District est maintenant dans le domaine des souvenirs du passé. Cette ligue doit terminer ses activités d'ici la fin de la guerre selon la décision prise par ses directeurs et les représentants des divers clubs qui en faisaient partie, au cours d'une assemblée tenue lundi soir à l'hôtel Queen's de Montréal.

On se souvient que l'an dernier le Valleyfield opéra dans ce circuit ainsi que le Shawinigan, Joliette et Don Juan.

Cette décision de terminer les activités temporairement a été prise après étude approfondie des difficultés de déplacement pour les équipes ainsi qu'à cause du départ de nombreux joueurs qui se sont enrôlés dans les services militaires.

C'est donc la fin de l'organisation de hockey "classe Senior B" qui fut décidée après 7 années d'opérations dans les principales villes de la province. Seuls les représentants du Valleyfield et du Shawinigan se sont rendus à l'assemblée et M. Lucien Leduc défendait la cause de V.

Ce fut en vain qu'on discuta de tous les moyens possibles pour assurer la survivance de la ligue; on en vint finalement à la décision qu'on connaît.

Pour clore l'assemblée M. Albert Leduc de Valleyfield, proposa un vote de remerciement à l'adresse du président M. Azarie Choquette et au secrétaire "Buster" Horwood pour le bel esprit sportif qu'ils ont montré durant la dernière saison

de hockey et le beau travail d'organisation accompli. Et l'assemblée est levée.

Attention, automobilistes

La police a toujours les yeux ouverts sur les manquements aux règlements de la circulation commis par les conducteurs de véhicules. Plusieurs délinquants passaient à la cour du recorder au cours de la semaine et subirent les pénalités d'usage.

Un des manquements les plus fréquents est le stationnement à gauche dans des rues à sens double. Les automobilistes qui se permettent de tels manquements doivent penser qu'ils nuisent au trafic en agissant ainsi; ils courent en plus le risque de graves accidents et celui de recevoir un "ticket" de la police qui se montrera très sévère pour ces délits.

Promu major

Nous apprenons à la dernière minute que le capitaine R. H. Lajoie, M.C., dont nous racontons ici la participation aux expéditions de Dieppe, vient d'être promu au rang de major dans le Régiment des Fusiliers Mont-Royal, premier bataillon.

On sait qu'il vient de mériter la Croix Militaire par ses exploits à Dieppe.

On désire les noms de nos soldats qui sont outre-mer

Le club des "13" demande à toutes les familles de Valleyfield qui ont des fils en service actif outre-mer avec notre armée canadienne de bien vouloir leur faire parvenir les noms de ces soldats dans le plus bref délai possible.

Comme on le sait, le club des "13" à Valleyfield a l'intention d'envoyer des cadeaux à nos soldats de Valleyfield qui se battent pour nous outre-mer. Les parents des soldats devraient se rendre à la demande du club des "13" cette semaine ou la semaine prochaine au plus tard.

Tout ce que l'on désire est le nom et l'adresse du soldat de Valleyfield qui est outre-mer. Ceux qui sont si loin de nous apprécieront ce beau geste du club des "13."

Toute correspondance à ce sujet devrait être adressée à 7, rue Gault, Valleyfield.

Le club des "13" donne \$50. pour les soldats de Valleyfield capturés par l'ennemi outre-mer

Au moment de mettre sous presse on nous apprend que le club des "13" à Valleyfield a remis la somme de \$50. à Mmes Henri Beaudry et Andrew Fleming, de Montréal, pour distribuer des articles nécessaires aux soldats de Valleyfield qui ont été faits prisonniers par l'ennemi outre-mer.

Mmes Beaudry et Fleming font partie du comité du "Prisoners Fund" la seule organisation qui peut distribuer des articles nécessaires aux soldats dans des prisons allemandes.

MODES D'automne

Voyez ce lot de complets de styles modernes à prix spécialement marqués pour ceux qui attendent leur 2^e lettre.

C'est l'article idéal pour le jeune homme désireux de se vêtir élégamment sans trop de déboursés.

Nous avons aussi un stock considérable de merceries pour hommes; chapeaux, cravates, bas, chaussures, chemises, gants, etc. Un bon conseil... venez voir

P.-Emile Cadieux

45, St-Laurent

VALLEYFIELD



PELERINAGE ANNUEL AU CIMETIERE, DIMANCHE

Une grande foule prenait part au pèlerinage annuel au cimetière de Valleyfield dimanche dernier. Jeunes et vieux, hommes et femmes, se firent un devoir d'aller payer à leurs morts cette visite officielle qui se répète tous les ans.

Mgr. P. E. Léger adressa la parole aux assistants. Dans son éloquence coutumière il harangua la foule qui se trouvait devant lui. Il expliqua à tous la portée du geste qu'ils faisaient ce jour-là en venant prier pour leurs morts, et la nécessité qu'il y avait de garder leur souvenir dans leurs pensées et dans leurs prières.

Concert des

"COSAQUES DU DON"

Dirigés par Serge Jaroff

Dans le même programme que celui donné à Montréal

SAMEDI A L'ARENA
SOIR à 8 hrs. Précises de Valleyfield

Choeur de 34 voix — 2 numéros de danse Russe

Pour billets réservés s'adresser au bureau de l'aréna, Tél. 44 ou chez M. Jos. Primeau, 150a, rue Champlain, Tél. 50.

Admission - .50 - .75 - 1.00 et 1.25
[Taxes comprises]

Le programme commencera à 8 hrs. précises afin que les artistes puissent retourner à Montréal pour prendre part à la soirée du soldat le même soir à minuit.



Ici et là à travers

La terre



nos campagnes

chez nous



Les Prix du Marché

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 5 octobre, 1942 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS

Prix de base des carcasses de porcs classées B1 ou B3 pesant 135 à 185 lbs. offre \$16.35. Porcs de même classe payés sur le poids vif: offre \$12.50. Truies: 10½c - 11¼c. Abattues: 13¼c - 14¼c. Rabais: B2-130 - 134 lbs. 50c; C1 et C2-130 - 175 lbs. 1.50; C3-176 - 185 lbs. 2.00; D1 et D2-130 - 175 lbs. 1.50; D3-176 - 185 lbs. 2.50. Porcs pesant moins de 130 lbs. abattus, \$2.50 ou plus. Lourds-186 - 205 lbs., par tête, \$3.00. Extra lourds-206 - 220 lbs., \$2.50 le 100. 200 et plus, \$3.00 du 100.

Les porcs blessés subissent la coupe de \$2 en plus de la classification.

VEAUX DE LAIT

Choix 14.50 - 15.00
Bon 13.50 - 14.25
Moyen 11.50 - 13.00
Commun 9.00 - 9.50
D'herbe 7.50 - 8.50

BOUVILLONS

Choix 9.75 - 10.00
Bon 9.25 - 9.75
Moyen 8.75 - 9.25
Commun 7.50 - 8.50

AGNEAUX DU PRINTEMPS

Bons 12.00 - 12.25
Béliers 11.00 - 11.25
Communs 10.00 - 10.25

MOUTONS

Bon 7.50 - 8.00
Commun 5.00 - 6.00

TAURES

Choix (type à boucherie) 9.00 - 9.50
Bonne 8.50 - 9.00
Moyenne 8.00 - 8.50
Commune 7.00 - 7.50

VACHES

Choix (type à boucherie) 7.50 - 7.75
Bonne 7.25 - 7.50
Moyenne 6.50 - 7.00
Commune 5.50 - 6.00
Très commune 4.50 - 5.00

TAUREAUX

Choix (type à boucherie) 8.75 - 9.25
Bon 8.00 - 8.50
Moyen 7.50 - 7.75
Commun 7.00 - 7.25

POULETS VIVANTS "A ROTIR" ROUGES ET BLANCS

A- 6 lbs. et plus 22¼c
B- 5 lbs. jusqu'à 6 lbs. 20¼c
C- 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 19¼c

POULETS VIVANTS "A ROTIR"

GRIS

A- 6 lbs. et plus 24 c
B- 5 lbs. jusqu'à 6 lbs. 22¼c
C- 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 21 c

POULETS VIVANTS "A GRILLER" GRIS

A- 2¼ lbs. jusqu'à 2½ lbs. ... 23c
B- 1½ lb. jusqu'à 2 lbs. 21c
C- Pas moins de 1½ lb. 19c

POULETS VIVANTS "A GRILLER" ROUGES ET BLANCS

A- 2¼ lbs. jusqu'à 2½ lbs. ... 21¼c
B- 1½ lb. jusqu'à 2 lbs. 19¼c
C- Pas moins de 1½ lb. 17¼c

POULES VIVANTES

A- 5 lbs. et plus 20¼c
B- 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 19 c
C- 3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 18 c

POULETS VIVANTS "A ROTIR" RACE "SUSSEX"

A- 6 lbs. et plus 23¼c
B- 5 lbs. jusqu'à 6 lbs. 21¼c
C- 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 19¼c

POULETS VIVANTS "A GRILLER" RACE "SUSSEX"

A- 2¼ lbs. jusqu'à 2½ lbs. ... 19¼c
B- 1½ lb. jusqu'à 2 lbs. 17¼c
C- Pas moins de 1½ lb. 15¼c

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)

Spécial- 5 lbs. et plus 26c
A- 5 lbs. et plus 25c
A- 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 24c
A- 3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 23c
B- 5 lbs. et plus 22c
B- 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 21c
B- 3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 20c
C- 5 lbs. et plus 19c
C- 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 18c
C- 3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 17c
Coqs 14c

N.B.—Les oiseaux de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUFS

A- Gros 50c
A- Moyens 48c
B- 40c
A- Poulettes 40c
C- 30c

LAPINS VIVANTS

5 lbs. et plus 14c

VEAUX ABATTUS

(Engraisés au lait)

Bons 18c
Moyens 17c
Communs 16c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et de 5% aux Coopératives affiliées.

PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE MONTREAL ET SUCCURSALE DE QUEBEC BEURRE FRAIS

Semaine finissant le 28 septembre 1942, inclusivement

No. 1 pasteurisé 35 c
No. 1 Non pasteurisé 34¼c
No. 2 34 c

FROMAGE BLANC

Semaine finissant le 29 septembre 1942, inclusivement

No. 1 19¼c
No. 2 19¼c
No. 3 18¼c

F.A.B. Montréal

N.B.—Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Tirez le meilleur parti de votre THÉ..

employez
de l'eau **BOUILLANTE**

"SALADA"

On déchire
un drapeau
à Hudson

Une récompense de
\$50 est promise à la
personne qui contri-
buerait à faire opérer
une arrestation

Des malfaiteurs ont déchiré le drapeau de l'Empire Britannique qui flottait au dessus du dépôt de la récupération dans le petit village de Hudson, comté des Deux-Montagnes, dimanche soir.

On nous apprend que le drapeau aurait été déchiré et jeté dans la rue par des gens qui avaient déjà manifesté leur mépris pour ce drapeau. Indigné, la population de

Hudson aurait offert une récompense de \$50. à toutes personnes qui contribueraient à faire arrêter les coupables.

Il y avait deux drapeaux, un anglais et l'autre français mais ce dernier n'aurait pas été touché. M. Thomas Dunlop, président du comité de récupération à Hudson aurait déclaré, lundi matin, que la population était ébahie de réaliser qu'une telle chose s'était produite dans leur village.

MAL À LA
GORGE?

Contre
maux de gorge
ordinaires,
traités simplement avec le

LINIMENT
MINARD



DANDURAND & FRERE

BOIS DE CONSTRUCTION

FINISSONS D'INTERIEUR — BOIS DE DIMENSIONS
TOITURES D'AMIANTE

DONNACONNA (BOIS D'ISOLATION)

Téléphones:— Résidence 431; Bureau 540
près de la Gare du New-York Central

RUE JACQUES-CARTIER

VALLEYFIELD, P.Q.

Casier postal 539.

QUALITÉ ÉCONOMIE COMPÉTENCE

NOUS AVONS TOUT

POUR **VOUS** SERVIR

EN PAPIER — EN PAPETERIE

Tél. 654

Articles de Classe
Articles de Bureau
Articles de Magasin
Livres de Comptabilité
etc. etc.

Estampes en Caoutchouc
Livrets de Comptoir
Système McCaskey
Système Ramsay
etc. etc.

AGENT:

CAISSES ENREGISTREUSES
CLAYGRAPHES - MACHINES A ADDITIONNER
DUPLICATEURS - COFFRE-FORTS
ETC. ETC.

LA PAPETERIE VALLEYFIELD
ENRG.

35 Chemin Larocque C.P. 29 Valleyfield, P.Q.



Un sentiment de sympathie envers un autre pays de l'Empire pourrait vous porter à acheter votre première bouteille de Vin EMU, type Sherry, mais aucune considération de cette nature ne sera nécessaire pour vous porter à répéter votre achat.

Par leur superbe bouquet, leur corps et leur saveur, les Vins EMU, depuis plus d'un demi-siècle, se sont assurés la fidélité de clients enthousiastes dans le monde entier. Provenant de raisins de choix, cultivés sous le brillant soleil de l'Australie du Sud, les Vins EMU, grâce au tarif préférentiel impérial, se vendent à des prix exceptionnellement avantageux.

VIN
TYPE
"SHERRY"
Australien
EMU



FOURNISSEURS
ATTIRÉS DE
S.M. LE ROI



26 onces - - \$.85
40 onces - - 1.25
Cruche d'un gal. 3.90

THE EMU WINE COMPANY, LIMITED
MORPHETT VALE AUSTRALIE DU SUD ET LONDRES ANG.

Chez nos hommes d'affaires

Philippe H. Boyer
Assistant gérant
La Sauvegarde
La plus ancienne compagnie d'assurance-vie canadienne française.
92, chemin Larocque, Valleyfield
Tél. 468-w

Joseph Primeau
Gérant de district
LA "LAURENTIENNE"
Compagnie d'Assurance-Vie
Téléphone 50
105a, rue Champlain, Valleyfield

Bélanger & Godbout
ASSURANCES
Automobiles, responsabilité publique et patronale, Vie, Accident et Maladie, Feu, Vol, etc.
48, Ste-Cécile Tél. 802

Téléphone 1313
Fortin Business Collège
J.-L. Arseneault, B.L., Principal
217, rue Victoria Valleyfield

Bourassa & Frère Enrg.
Assurances générales
Feu - accident - maladie - vol automobiles
Tél. 1037 ou 676

LE BUREAU D'ASSURANCES
Aumais & Aumais Enrg.
offre aux citoyens de cette ville l'inspection de leurs polices et ceci gratuitement.
Tél. 452 75, rue Montcalm

Téléphone 1180-w-12
La Laurentienne
J.-Léo Montpetit
ASSURANCE - VIE
Représentant - St-Timothée

Le Comité de la Goutte de Lait à Valleyfield

Une mise au point du médecin-hygiéniste au sujet de la distribution du lait dans l'Ecole Bellerive

Il semble exister une anomalie dans la distribution du lait aux enfants des écoles.

Ici, nous ne touchons pas à la question des cartes payantes, chacun a le droit de payer et de prendre du lait d'un laitier approuvé.

Parlons des enfants qui reçoivent leur demi-litre quotidien de lait, payé par le Comité du Timbre de Noël.

L'an dernier, nous avons distribué du lait de mai au 15 juin. Actuellement il nous reste en caisse \$107. Il nous en coûte \$70.00 par mois pour le lait distribué aux enfants pauvres et exigeant une diète augmentée.

Si on donnait du lait à tous les enfants, il nous faudrait \$1,400. par mois, ce qui ferait 14,000 par dix mois.

Il est évident que notre prochaine campagne du Timbre de Noël demande une cotisation du double ou plus pour satisfaire aux exigences de l'hiver qui s'amène. Au pas mot il nous faudra \$3,000. pour arriver à faire quelque chose de passable.

Actuellement il y a beaucoup de critiques à tort et à travers au sujet des laitiers qui fournissent du lait à l'Ecole Bellerive. Certain laitier s'est fait fort de fournir envers et contre tous. En toute justice pour chacun, j'ai fait mon grand possible pour accommoder les laitiers de chaque arrondissement. Cependant, pour couper court à toute dispute, et surtout empêcher certains gens de critiquer trop fort sans connaissance de cause, nous avons décidé d'arrêter toute distribution de lait dans l'Ecole Bellerive.

J'avertis donc le public que le Comité de Noël ne se tient plus responsable pour tout lait qui sera donné dans cette école de Bellerive.

Il est malheureux pour les petits enfants de ce district que nous cessions cette distribution, toute polémique à ce sujet devant cesser.

J'ose croire que la chose s'arrangera dans un avenir rapproché mais, pour le moment nous cessons toute activité de ce côté.

Je tiens à prévenir le public que nous, les membres du Comité du Timbre de Noël, nous ne sommes pas responsables dans cette situation.

Bien qu'on ait essayé d'attaquer l'Unité Sanitaire dans cette affaire, il doit être bien compris que

(Suite à la page 16)

Les parents du ...

(Suite de la page 7)

guerres de Napoléon. Il s'appela Jean Baptiste. Après la chute de l'Empire français, il émigra en Amérique et se fixa dans la province de Québec, à Saint-Joseph des Cèdres, comté de Soulanges. C'était un colosse de six pieds et un pouce, comme son arrière petit-fils, Dollard Ménard. Le père du colonel, M. J. P. Ménard, i.c., a gardé un beau souvenir de son grand-père, qu'il a connu vieillard à barbe blanche, toujours droit comme une épée, ayant hérité de la discipline militaire de son père, le capitaine de Grenadiers, mais adorant les enfants.

Jean-Baptiste Ménard acheta une terre aux Cèdres et la cultiva. Il eut quatre fils et deux filles. Son fils aîné, Charles, fit l'acquisition d'une terre dans le même village. Le fils cadet, Gilbert, hérita de la terre paternelle. Les quatre frères sont décédés. C'est un fils de Gilbert, Albert Ménard, qui cultive aujourd'hui

la terre du grand-père Jean Baptiste Ménard.

M. J. Placide Ménard, arpenteur-géomètre et ingénieur civil, père du colonel Ménard, né aux Cèdres, fit ses études à l'école Olier et à l'académie du Plateau à Montréal. A 18 ans, l'esprit du capitaine de Grenadiers renaît en lui et il embrassa la carrière militaire. Il entre à l'école royale d'artillerie de Québec, y passe génie et choisit définitivement sa voie: il sera ingénieur civil. Il est tour à tour ingénieur-conseil de Marion & Marion et de Joseph Riel à Montréal; entre au service du C.P.R.; dirige comme ingénieur la construction de chemins de fer pour le Témiscouata, c'est là, à Notre-Dame du Lac, qu'est né le futur héros de Dieppe) et pour la C.P.R. En 1916, il est ingénieur du terminus du Grand Tronc à Montréal, puis attaché au personnel du surintendant général, section technique, passe aux C.N.R. à la fusion, est nommé ingénieur de la division Saguenay-Laurentienne à Québec—1924-1939—et est ingénieur de district depuis 1939.

Les chevaux de Valleyfield se distinguent dans le meeting de dimanche à Beauharnois

Dimanche dernier une foule nombreuse se pressait au terrain de courses de Beauharnois pour assister à ce meeting dont nous publions ici le rapport.

L'organisation a été conduite par M. Hervé Jeanneau qui connut au cours de la dernière saison de réels succès tant au point de vue de la quantité des chevaux que de la qualité.

Dimanche dernier les honneurs reviennent à Miss Irene Scott, propriété de M. Adrien Cholette, qui s'est classée première par trois fois consécutives dans le Free for All et Bobby Burns (cheval de M. Arthur Vinet), deuxième dans la première épreuve et premier dans les

deux autres, pour la classe 2.26.

Voici le résultat de chaque épreuve: Classe 2.26: Hal Stout, 1-2-3; Guy Ettawa, 7-2-retiré; Sir Healey, 4-3-2; Petty Hugo, 5-5-4; Jitterbug, A. Gervais, 6-6-retiré; Donat Lee, 3-4-retiré; Bobby Burns, A. Vinet, 2-1-1. Temps 2.14, 2.15 et 2.15½.

Classe 2.30: Mr. Robb, 3-2-2; Binneridge Today, 1-6-retiré; Calumet Prisco, 2-1-1; Caporal Dress, 5-3-3; Billy Grattan, 6-5-5; Prince Bel-gine, 4-4-4. Temps: 2.18, 2.19 et 2.21.

Free for All: Gilbert Grattan, 2-2-1; Billy Hugo, 3-3-5; Irene Scott, 1-1-1; Don McKullopp, 5-5-retiré; Andry Drogon, 4-4-4; Gene Patch, 6-6-3. Temps: 2.12, 2.12½ et 2.12½.

ACHETEZ VOTRE ROBE chez **CHARLIE ROSEN** 40 RUE SAINT-LAURENT VALLEYFIELD QUE. AU MEME PRIX DE MONTRÉAL



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que seuls les propriétaires, et les locataires ayant payé toutes redevances municipales, le ou avant le quinze (15) novembre prochain, 1942, auront droit de voter aux prochaines élections municipales. Les locataires payant leur taxe des services publics au moyen de la carte de collection devront avoir payé le ou avant le 15 novembre, toutes leurs taxes et redevances municipales dues jusqu'au 31 décembre 1942 pour avoir droit de vote.

Toutefois, le défaut de payer ses taxes ne prive pas le propriétaire de son droit d'électeur municipal.

Salaberry - de - Valleyfield, ce 1er octobre 1942.

RAPHAEL BELANGER,

Contrôleur-Gérant de la Cité.



... maintenant nous servons du VIN l'après-midi



"Sûrement nous aimons prendre un verre de vin l'après-midi. Nous avons choisi Bright's HERMIT—types Sherry ou Porto—parce qu'il est délicieux et d'un prix raisonnable."

Le vin Hermit est le favori au Canada; on le sert l'après-midi, en tout temps. C'est un vin riche, moelleux et corsé parce qu'il est fait des plus beaux raisins canadiens, vieilli dans le bois et fortifié au brandy. Le vin Hermit avec des gâteaux ou des biscuits secs et du fromage est un régal. Buvez-en l'après-midi et même aux repas.

En vente dans les magasins de la Commission des liqueurs de Québec

26 oz. BRIGHT'S 40 oz.
60¢ HERMIT 95¢
(Types Porto et Sherry)

T. G. BRIGHT & CO., LIMITED, NIAGARA FALLS, ONT.
Lachine, P.Q. • Regina, Sask.



M7F

Ne négligez pas!

DE FAIRE EXAMINER VOTRE VUE UNE FOIS PAR ANNEE

P. J. Brodeur

Optométriste diplômé,

201, Victoria,

VALLEYFIELD, P.Q.

Téléphone 111

LA CLEF DU
SUCCES EN
AFFAIRES

LE TRAVAIL
L'HONNETETE
et L'ANNONCE

ANNONCEZ

POUR ÊTRE
BIEN VÊTU

Habillez-vous chez
GEORGES CARDINAL
83 St-Laurent - Tél. 184

Le Courrier

de

Beauharnois

Pour votre
EPICERIE ET BIÈRE
BOIS ET CHARBON
BIJOUTERIE
J. E. CHARLEBOIS
82 Ellice - Tél. 46

ABONNEMENT

Six mois:—\$1.00
Un an:—\$2.00

Josaphat Legault

Gérant de
la circulation
Tél. 735

Page 16

Jeudi, le 8 octobre, 1942

Un appel à la population

Semaine de la prévention contre les incendies dans la ville de Beauharnois — Le programme pour la semaine — Son Honneur le Maire Arthur Leduc est le président de ce comité

COOPERONS POUR ENRAYER LES INCENDIES

La semaine de prévention contre les incendies s'étendra cette année du 4 au 10 octobre. Le chef de police et feu, M. Joseph Robert demande la coopération du public pour les différentes démonstrations qui seront données dans la ville durant la semaine dite de prévention des incendies. A cette occasion, le chef Robert, assisté de M. Henri Verth a préparé des démonstrations publiques par le service des incendies de cette ville. Des conférences seront données dans les diverses maisons d'enseignement, et des inspections seront faites dans les édifices publics. On se souvient que notre ville s'est classée première parmi les municipalités de la province de Québec au cours de l'an-

née 1941 pour ses activités préventives contre les incendies.

Un comité a été formé pour les activités de la semaine et se compose de Son Honneur Monsieur le Maire Arthur Leduc, comme Président, Monsieur l'Echevin Joseph Allard, Vice-Président, Monsieur Lucien Primeau, Secrétaire-Trésorier, assisté de Messieurs les membres du Conseil.

Voici le programme de la semaine: Dimanche, le 4: Distribution des lettres circulaires.

Lundi le 5: Inspection des garages.

Mardi le 6: Inspection des magasins.

Mercredi le 7: Conférence à l'école Anglaise.

Jeudi le 8: Conférence au collège.

Vendredi le 9: Inspection des édifices publics.

Samedi le 10: Parade et démonstrations avec "gickler" sur le quai.

Les Nouvelles Sociales

Au cours de la semaine dernière, Madame Edouard Charlebois recevait quelques parents et amis, à l'occasion du septième anniversaire de naissance de sa fillette, Mlle Louise Charlebois.

M. Paul-Emile Noreau, de passage à Beauharnois, au cours de la semaine dernière, visitait sa mère Mme J. Wilfrid Noreau.

Mlle Gertrude Vadeboncoeur est retournée à Trois-Rivières, après un court passage en notre ville, où elle était reçue chez son amie Mlle Louise Gendreau.

M. et Mme Roger Laroche de St. Rémi de Napierville, de passage en notre ville, en fin de semaine, étaient les invités de M. et Mme J. Emile Primeau.

M. et Mme Albert Laplante de St. Jérôme passaient la fin de semaine en notre ville, les invités de leurs parents.

M. Albert Côté de Montréal, se rendait ici, ces jours derniers visiter son frère M. Henri Côté et sa soeur, Mlle Julia Côté.

M. et Mme Lorne Lajoie sont retournés à New-York, après un passage de quelques jours en notre ville, où ils étaient reçus par leurs parents, M. et Mme Andrew Lajoie.

M. et Mme Jacques Leduc de Montréal, de passage ici, en fin de semaine, visitaient leurs parents, M. et Mme L. Zéphir Leduc.

M. et Mme Lucien Faubert sont retournés à Saranac Lake N.Y. après avoir visité leurs parents, MM. et Mmes Ferdinand Faubert et Aimé Brunet, en fin de semaine.

Mlle Suzanne Chevrier de Québec, de passage ici, en fin de semaine, est rentrée dans sa famille, après une promenade de quelques jours chez des parents.

M. Jean-Paul Lebel de l'armée Canadienne était de passage un notre ville, ces jours derniers en visite chez ses parents, M. et Mme B. Lebel.

REMERCIEMENTS

Les Soeurs Grises de l'Hospice St. Joseph de Beauharnois remercient bien sincèrement la population de cette paroisse pour la générosité qu'elle a montrée lors de leur quête annuelle, dont le produit s'élève à

La goutte...

(Suite de la page 15)
tout le personnel n'est pas obligé de faire un surplus de travail.

Cette organisation de la Campagne est faite dans un but de charité et d'aide au public, et nous n'y mettons aucun point de politesse mesquine. Mais il est un mot très connu du public en général: "faites du bien, on critiquera; faites rien, on critiquera encore."

Je termine en disant au public que pour le moment si nous nous retirons de cette oeuvre de bienfaisance, nous reprendrons nos activités dans un autre ordre de choses.

Bien à vous,
Dr. J. Armand Patenaude,
Médecin-hygiéniste.

ACHETEZ VOTRE
HABIT
chez
CHARLIE ROSEN
40 RUE SAINT-LAURENT
VALLEYFIELD, QUE.

\$305.00. En retour, les religieuses de cette maison assurent leurs bienfaiteurs, du souvenir dans leurs prières.

MARIAGES

LEFEBVRE-RAUZON—Sera prochainement béni en l'église St. Clément de Beauharnois, le mariage de M. Marcel Lefebvre de la ville de Beauharnois, fils de M. Joseph

Edouard Lefebvre et de dame Philomène Noreau, également du même endroit, avec Mlle Lucienne Rauzon, domiciliée en la ville de Beauharnois, fille de M. Michel Rauzon et de dame Marie Louise Beaulne de St. Lazare de Montréal.

ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS

Votre GIN favori
Votre GENIÈVE favori



Votre favori
MELCHERS
CROIX D'OR

40 oz. -- \$3.90
26 oz. -- \$2.70
10 oz. -- \$1.15

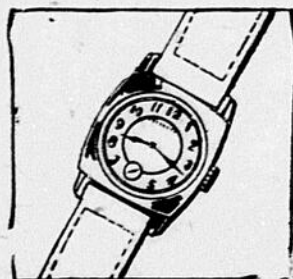
PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED,
MONTREAL & BERTHEVILLE

Important! On a grand besoin de verre pour la guerre. Conservez toutes les bouteilles vides et leurs bouchons. Prenez-en soin. Ne les laissez pas endommager et protégez-les contre la poussière en les tenant bouchées. Ramassez-les et remettez-les à votre Comité local de Récupération.

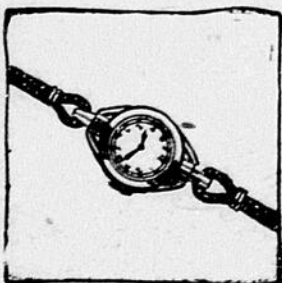
La bijouterie A. LANIEL, 23b, rue St-Laurent, sera maintenant au service du public sous le nom de

LANIEL et FILS

M. Laniel, jr., après dix années d'expérience chez Birks, de Montréal, est à la disposition de la population de Valleyfield et des environs et promet une entière satisfaction ou argent remis.



Nous avons en stock un assortiment complet de
BAGUES ET BIJOUX DE
TOUTES SORTES.



Nos prix sont à la portée de toutes les bourses.

Nous avons le plus grand choix de montres
ROMER et SUPREME
pour dames et messieurs.

SPECIALITE

Réparations de montres,
horloges et cadrans.
TRAVAIL GARANTI.

Laniel et Fils

Horlogers-bijoutiers

23b, rue St-Laurent,

Tél. 1380-R

VALLEYFIELD, QUE.

CARTES Professionnelles et d'affaires

Gérard Gendron

Assurances générales

Vie, feu, vol, accident, automobile
Valeur de placement
Casier postal 322
110, rue Ellice, Beauharnois

Dr J.-E. Amyot

M.D., L.M.C.C.

Beauharnois

128, rue Ellice Téléphone 75

Jean D'Amour

AVOCAT

Beauharnois

Tél. No 6-12, rue Ste-Catherine

Docteur E. Simon

RAYONS-X

120, rue Ellice Tél. 21
Beauharnois

HEURES DE BUREAU

MARDI—7.30 p.m. à 9.30 p.m.

JEUDI 7.30 p.m. à 9.30 p.m.

SAMEDI 1.30 p.m. à 9.00 p.m.

Dr J.-S. Lynch

chirurgien-dentiste

Spécialité: dentiers

41, rue Ellice, Beauharnois, Qué.

ENCOURAGEZ

NOS

ANNONCEURS

HEURES DE BUREAU

MARDI—7.30 p.m. à 9.30 p.m.

JEUDI 7.30 p.m. à 9.30 p.m.

SAMEDI 1.30 p.m. à 9.00 p.m.

Dr Lionel Gendreau

chirurgien-dentiste

Spécialité: extraction

41, rue Ellice, Beauharnois, Qué

SALON MORTUAIRE J.-R. REID

Directeur de funérailles et embaumeur diplômé

Service d'ambulance moderne à la disposition du public

12 Ch. de la Beauce

Beauharnois

Tél. 88

Jour et nuit